



Le Boutillon de la Mérine

N° 50 novembre - décembre 2016



Enfin ! Dépeux l' temps qu'i zou d'mandant ! De nombreux lecteurs nous demandent avec insistance de reprendre nos vidéos sur la grammaire saintongeaise. C'est fait. Dans ce numéro, nous vous parlons d' « elle » et de « lui », exemples à l'appui.

Vous trouverez également le dernier épisode de la vie de Charles de Broglie : cet article est très apprécié des historiens. Notre ami Charly Grenon vous emmène, avec son écriture savoureuse, dans son village de Sainte-Gemme autrefois, à la visite de commerçants truculents. Et si vous ne savez pas ce qu'est le 3/6, vous allez le découvrir : c'est une infâme bibine ! Jean-Bernard Papi a écrit spécialement pour le Boutillon une histoire relative aux économies de carburant. Enfin Christian Maîtreau nous donne un cours sur les compas de jardinier et de géomètre. Sans oublier le patois saintongeais avec Le fi à Feurnand, et le Kétoukolé.

Quant à moi, je vous propose une synthèse de ce que nous savons actuellement des Gaulois qui vivaient sur notre sol de Saintonge au temps de Cesar : nos ancêtres les Santons. Je ne pensais pas, en écrivant cet article, qu'un ex-Président de la République, dans un de ses discours, affirmerait que les enfants nés en France de parents étrangers, qu'ils soient Biélorusses, Afghans ou Congolais, ont pour ancêtres les Gaulois ! Comme aurait dit le « Grand Jules » : *parturiunt montes, nascetur ridiculus mus* !

Enfin, n'oubliez pas de consulter notre site internet, <http://journalboutillon.com> et notre page Facebook <https://www.facebook.com/journalboutillon>.

Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

Un dessin de Jean-Claude Lucazeau

OL'E' BON QU'À
TRAÎNER LES RUES !
MOÉ, À SOUN' ÂGHE
JH' TRAVAILLI DÉJHÀ ...!

ET LI, À VOUTR' ÂGHE
I TRAVAILLERA ENCOÈRE ...

lucazeau



Sommaire

		Pages
Nos ancêtres les Santons (première partie)	Maït' Piârre	3
Les petits commerces de naguère au prieuré de Sainte-Gemme (première partie)	Maït' Gueurnon	7
Le p'tit Jhean-Jacques, accompagné de son oncle, rend visite à ceux qui sont pu là	Le fî à Feurnand	9
Les patoisants d'aneut : Châgnut et Le fî à Feurnand		10
Une histoire de Jean-Bernard Papi	Jean-Bernard Papi	11
Charles-François de Broglie, espion de Sa Majesté (seconde et dernière partie)	Maït' Piârre	13
Quelques expressions saintongeaises	Maït' Piârre	15
Les compas du Géomètre et du Jardinier	Christian Maîtreau	16
Le trois-six : une infâme bibine	Maït' Gueurnon	18
Le coin des fines goules		19
Un livre à vous conseiller	Maït' Piârre	19
A propos ... du Boutillon n° 49	Maït' Piârre	20
Un peu de poésie	Cécile Négret	21
Exposition de coiffes à Cherves de Cognac	Maït' Piârre	21
Kétoukolé	Jhoël	22
Grammaire saintongaise : elle et lui	Annette, René et Maït' Piârre	23
Thieûqu' dates à r'teni		24
La légende de la ganipote : 100 % Saintonge	Didier Catineau	25
Goul' à r'ssort nous a quittés		26
Nos lecteurs nous écrivent	Maït' Piârre	26

Nos ancêtres les Santons (Première partie) Maît' Piârre

C'est Cesar qui fut l'un des premiers à signaler l'existence des Santons, dans son ouvrage « De bello gallico ». Un livre qui, j'en suis persuadé, aurait eu un prix à l'Académie de Saintonge si, bien entendu, cette honorable institution avait existé à cette époque.

Il faut se rappeler que la Gaule n'était pas une nation, mais une mosaïque de peuples indépendants, qui entretenaient entre eux des liens commerciaux, y compris avec Rome, tout en se bagarrant de temps en temps ... histoire de ne pas perdre la main ! Les Romains, paraît-il, les considéraient comme des peuples incontrôlables, arrogants comme des coqs (galli) et les mettaient tous dans le même sac. Ce sont eux qui leur auraient donné ce nom de Galli (Gaulois), par référence au coq. Légende ou réalité ? Le coq est toujours l'animal emblématique des Gaulois devenus Français. Et chez nous, en Saintonge, c'est le « jhau ». Les Romains les appellent Gaulois, mais eux se nomment Celtes dans leur propre langue.

Il a fallu l'intervention belliqueuse de Cesar pour que la plupart de ces peuples jaloux de leur indépendance s'unissent, afin de combattre l'envahisseur, sous l'impulsion d'un chef unique, Vercingetorix.

Je me suis amusé à faire le point sur l'histoire du peuple de la Gaule qui s'était implanté dans notre région et qui a donné son nom à notre Saintonge, les Santons. S'il y a, parmi nos lecteurs, des historiens puristes, j'espère qu'ils ne m'en voudront pas pour avoir choisi de traiter cette question dans un style peu académique.

J'ai pris comme document de référence le remarquable ouvrage « L'Histoire de l'Aunis et de la Saintonge » (tome 1) (Geste éditions), sous la plume du préhistorien José Gomez de Soto et de l'archéologue et historien Louis Maurin. J'ai relu également « Le pays des Santones à l'époque des Romains », de l'Abbé Auguste Lacurie (1844), dont les affirmations ont été validées ou infirmées par les auteurs de l'ouvrage précédent.

L'origine de la guerre des Gaules

Si le « Grand Jules » a parlé des Santons, c'est parce qu'ils sont indirectement responsables de la guerre des Gaules, à laquelle il a lui-même activement participé, bien malgré lui dira-t-il hypocritement. En tout cas, cette *bellum* lui a permis d'écrire son « best-seller » (je ne connais pas le mot latin).

Mais revenons aux faits, car on raconte des choses souvent contradictoires sur cette époque.

Les Helvètes, un peuple vivant dans la Suisse actuelle, cherchent un territoire plus ensoleillé pour avoir une vie meilleure. La vraie raison est qu'ils sont poussés hors de chez eux par des Germains belliqueux, notamment le Suève Arioviste. Ils décident donc d'émigrer au pays des *Santoni*, avec femmes, enfants, armes, bagages et monnaie, sans espoir de retour : maisons et villages furent livrés aux flammes avant de partir.

Des Suisses qui viennent déposer leur argent chez nous, ça laisse rêveur vous ne trouvez pas ?

Il fallut trois ans de préparation aux Helvètes, sous l'impulsion de leur chef Orgetorix, pour préparer cette migration. Vous imaginez, faire voyager 360 000 âmes, dont 92 000 guerriers (Helvètes et alliés), sur une distance aussi longue, ce n'est pas rien ! Après avoir passé un accord avec les Sequanes et les Eduens pour traverser leur territoire (voir carte page suivante), ils partent. Le 24 mars 58 avant JC le convoi s'ébranle.

Cesar se frotte les mains, lui qui attendait avec impatience un prétexte pour envahir la « Gaule chevelue ». Un peuple, qui veut s'installer ailleurs sans l'accord de Rome, c'est un *casus belli* ! D'autant plus, précise-t-il, mais sans le prouver, que ces Helvètes ont des volontés expansionnistes, et que leur installation chez les Santons risque de perturber les relations commerciales avec Tolosa (Toulouse), la cité des Tolosates, pour le commerce du blé et du vin.

En réalité ce qu'il veut, Cesar, c'est la guerre, qu'il est sûr de gagner, ce qui lui permettra d'engranger des richesses, d'obtenir la gloire, et de rentrer à Rome pour se faire « mousser » et, pourquoi pas, se faire nommer Imperator.

Il réunit donc ses légions et leur fait un de ces discours dont il a le secret, car il sait y faire pour haranguer ses troupes, cela fait d'ailleurs l'admiration de ses ennemis. Ses paroles ne nous sont pas parvenues, mais on peut les deviner, sans trop se tromper :

- Allez les gars, on fonce !

Et les légionnaires foncèrent sur la caravane et massacrèrent. Il n'y eut que 110 000 rescapés, invités à retourner chez eux. Bien entendu, on leur préleva tous leurs biens. Et l'on fit également quelques prisonniers, pour les transformer en esclaves ou pour les utiliser dans les jeux de cirque dont les Romains étaient si friands : c'était une tradition, et les traditions, vous serez d'accord avec moi, il faut les respecter !

Santons et Helvètes étaient-ils de connivence ?

Un tel déplacement de population, préparé minutieusement pendant trois années, ne peut pas rester secret. Cesar, qui était déjà gouverneur de la province Narbonnaise, et qui avait des espions un peu partout, était donc au courant. Il avait d'ailleurs interdit aux Helvètes de prendre la route du sud, c'est pourquoi le convoi dut traverser les territoires plus au nord. D'autres peuples connaissaient le projet, notamment ceux avec lesquels ils avaient négocié.

Et les Santons, qu'en pensaient-ils ? Étaient-ils de connivence avec les Helvètes ? Avaient-ils négocié, contre monnaie, l'octroi de terres ? Voici ce que nous dit Louis Maurin, en page 112 de l'Histoire de l'Aunis et de la Saintonge (tome 1) :

« ... Le but de l'exode des Helvètes n'était-il pas affiché en raison d'un accord avec les Santons dont le territoire, une fois atteint, pouvait servir de base à d'autres projets ? Non seulement une installation sur l'estuaire, mais aussi des projets d'expansion plus ambitieux ... »

Cette hypothèse d'un accord entre Santons et Helvètes semble aujourd'hui généralement admise. Cependant, les certitudes sont encore loin d'être acquises, car il faut supposer que, dans cette hypothèse, les Santons jouaient un rôle très actif dans le courant commercial qui animait le cours de la Garonne et son estuaire. On aborde alors le problème encore discuté, comme on l'a vu « d'un monnayage propre aux Santons et de la circulation monétaire »...



Certains historiens font ressortir un lien très fort entre les Santons et les Helvétès. Vers l'an 100 avant JC, des Cimbres et des Teutons, venus du nord de la Germanie, descendirent vers le sud de la Gaule pour foncer sur Rome. Arrivés dans le sud de l'Allemagne, la tribu helvète des Tigurins les accompagna dans leur périple. Ils infligèrent d'abord des déculottées mémorables aux Romains, avant d'être battus par Marius à la bataille de Verceil (au nord du Pô) en 101 avant JC. Des guerriers santons auraient participé au projet d'invasion de l'Italie par les Cimbres et les Tigurins. Voici ce qu'en dit José Gomez de Soto dans l'Histoire de l'Aunis et de la Saintonge déjà cité (page 101) :

« J. Hiernard (1) a proposé une stimulante analyse d'une source antique jusque-là négligée, un texte d'un grammairien de la première moitié du 3^{ème} siècle de notre ère, Pomponius Porphyryon, qui mentionne les Santons comme participants à la bataille de Verceil en 101 avant J.-C., qui vit la défaite des Cimbres devant les légions du consul Marius. Si cet hapax de la littérature historique antique était fondé, il indiquerait qu'à un certain moment des Santons avaient participé à l'invasion des Germains en Gaule.

Mais quand se seraient-ils incorporés aux migrants, et d'où seraient-ils venus ? Autrement dit, étaient-ils déjà présents en Occident et un nombre plus ou moins important d'entre eux ne fit-il que se mêler aux Cimbres lors de leur passage ou, au contraire, « ne pourrait-on pas imaginer qu'ils [] étaient venus d'Allemagne du Sud en même temps que les Tigurins, en quête eux-mêmes de Lebensraum ? (2) ».

Dans cette hypothèse, Santons et Tigurins eussent été des groupes ethniques proches voire apparentés. En entreprenant de s'installer en Saintonge ou sur ses marges les Helvétès, en 58, n'auraient, en un certain sens, que tenté de rejoindre d'anciens voisins d'avant l'époque de l'irruption des Germains en Allemagne du Sud ».

(1) Jean Hiernard est professeur honoraire d'histoire ancienne à l'université de Poitiers, docteur ès-Lettres.

(2) *Lebensraum* : espace vital, recherche de terres où s'implanter.

Voilà une source intéressante, qui nous montre que les Santons étaient des guerriers et que leur lieu d'installation, avant de s'installer dans notre région, serait le sud de l'Allemagne, proche du pays des Helvètes. Cela prouverait que les deux peuples étaient voisins et que l'émigration programmée des Helvètes aurait reçu l'accord des Santons, qui avaient certainement prévu l'endroit où les installer : probablement le sud de leur territoire, du côté de *Burdigala* (Bordeaux).

Cette explication pose cependant plusieurs questions, concernant la date d'implantation des Santons (des Celtes) dans notre région. Nous en parlerons à la fin de cette étude.

Mais revenons aux Santons du temps de Cesar. Quel était leur territoire ? Comment vivaient-ils ? Quelles étaient leurs activités ?

Le territoire des Santons au temps de Cesar

Il n'y avait pas de frontières formalisées, c'étaient les accidents de terrains (forêts, collines, confluent ...) qui servaient de limites. Y avait-il de temps en temps des batailles entre tribus pour des problèmes de frontières, c'est bien possible. L'abbé Lacurie écrit :

Il est à peu près reconnu que dans les premiers temps les fleuves, les vastes forêts, les accidents notables de terrain faisaient les bornes des pays ; ces barrières naturelles, coupant la surface de la terre, la partageaient en contrées particulières habitées par différentes tribus. (1)

Grosso modo, le territoire des Santons couvrirait la Saintonge actuelle. Leurs voisins sont :

- au nord, les Pictons (le territoire des Santons allait jusqu'à Niort),
- au sud-est les Petrucores,
- au sud les Bituriges Vivisques,
- et à l'ouest la côte maritime.

En ce qui concerne la côte, il ne faut pas oublier qu'elle était différente de ce qu'elle est actuellement, car la mer recouvrait une partie des terres habitées de nos jours. Dans des actes datant du Moyen âge, on parle encore de terres situées sur l'île de Marennes. Il est probable que la partie qui deviendra l'Aunis, bien plus tard, sous les Carolingiens, sera attribuée aux Santons par les Romains, à la fin de la guerre pour compenser la perte du territoire donné aux Bituriges Vivisques.

A l'est, on a longtemps cru que la région du futur *Iculisma* (Angoulême) appartenait aux Santons. En réalité, on ne sait rien de ce peuple anonyme vivant dans ce qui deviendra l'Angoumois. Est-ce un peuple indépendant, ou un peuple client ?

Voici ce que nous dit José Gomez de Soto :

« L'assertion de l'appartenance du territoire écolisnien à celui des Santons devrait être définitivement ruinée par des travaux récents qui ont apporté de convaincants arguments épigraphiques, numismatiques et un inventaire des toponymes de frontière dérivés d'Equoranda démontrant, avant la guerre des Gaules, son autonomie par rapport aux quatre territoires limitrophes, dont celui des Santons. Les Écolisniens auraient donc été, soit indépendants, soit un peuple client de l'une des ethnies voisines, et les plus probables candidats à ce rôle auraient été les Lémovices, les Pictons, voire les Pétrucos, davantage que les Santons.

Une enquête toponymique poussée confirme la séparation territoriale de la Saintonge et de l'Angoumois, territoire d'un peuple demeurant pour le moment anonyme ».

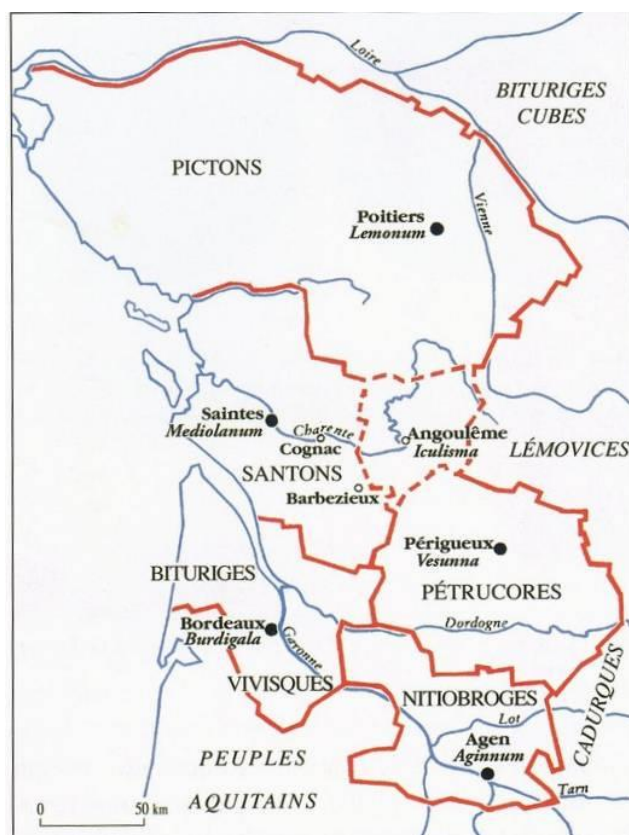
Donc, avant qu'*Iculisma* devienne une « civitas », nous n'avons pas, actuellement, d'informations sur le peuple « écolinien » qui l'habitait. Apparemment, le territoire n'était pas occupé par les Santons. Mais les recherches ne sont pas terminées, et nous en saurons d'avantage un jour.

L'abbé Lacurie pense que ce territoire aurait pu être peuplé par les Agesinates Cambolectri, cités par Pline l'Ancien dans son « Histoire naturelle ». Mais les historiens actuels situent plutôt ce peuple sur les rives de la Garonne.

Au sud, les terres occupées par les Bituriges Vivisques appartenaient certainement aux Santons avant l'invasion romaine. Ce qui signifie que les Santons débordaient jusqu'au bord de la Garonne, et avaient des liens privilégiés avec le port de *Burdigala* (futur Bordeaux) qui commençait à prendre de l'importance sur un plan commercial, en recevant des marchandises provenant de *Tolosa* (Toulouse). Il est fort possible que ce soit ce territoire qui était dévolu aux Helvètes, d'où les craintes, justifiées ou non, de Cesar.

Voisins des Pictons, les Bituriges, dont la capitale était Avaricum (Bourges) étaient divisés en deux *pagi* (groupes) : les *Cubes* et les *Vivisques*. Comment ce deuxième groupe s'est-il retrouvé implanté autour de *Burdigala* ?

On suppose que, pour les punir d'avoir continué la lutte après la prise d'Alesia, les Romains, sous l'autorité d'Agrippa, les ont déplacés en leur livrant une partie des terres appartenant aux Santons.



(1) Pour voir la carte des Santons par l'abbé Lacurie, cliquez : <http://mediolanum-santonum.fr/l-abbé-lacurie.html>

Était-ce vraiment une punition ? Les Vivisques allaient bénéficier d'un territoire plus ensoleillé, proche de la mer, avec des possibilités commerciales non négligeables. Une chance pour eux, un nouveau départ. En contrepartie, comme les Santons, ils deviendront (à peu près) sages comme des moutons et se plieront sans problème à la culture romaine.

La capitale des Santons deviendra *Mediolanum Santonum* (Saintes) après l'occupation romaine. Auparavant, tout au moins au 2^{ème} siècle avant JC, les historiens pensent que c'était l'oppidum de Pons. En effet à l'époque où les tribus ont commencé à se regrouper dans un lieu permettant de se protéger contre les ennemis et les envahisseurs, Pons était un lieu idéal.

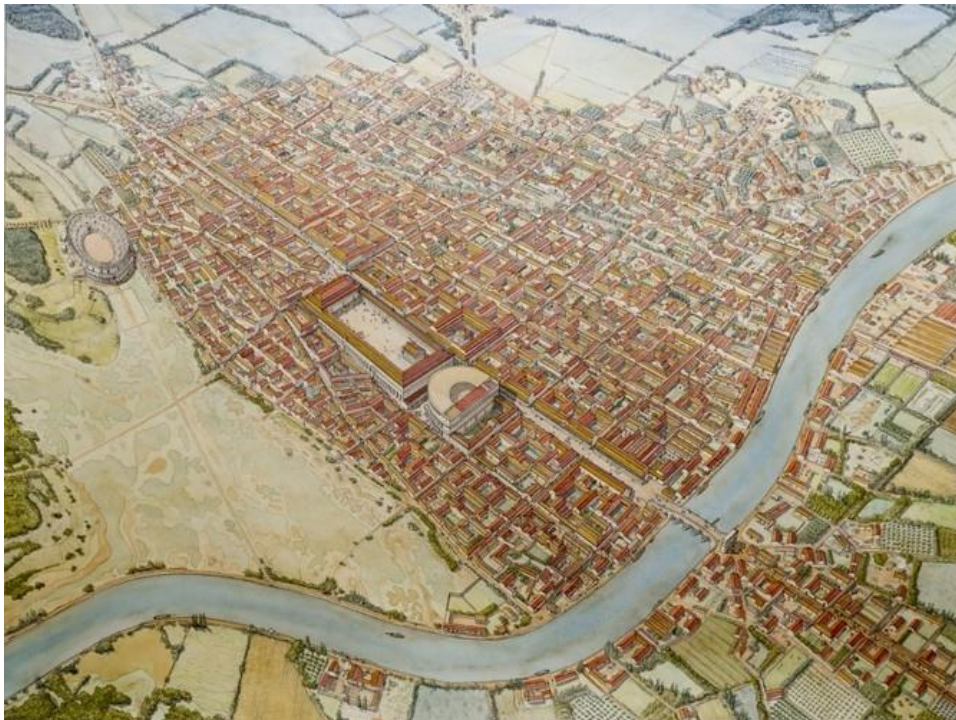
Situé sur un promontoire escarpé au pied duquel coule la Seugne, le plateau devient un oppidum de soixante hectares qui sera fortifié. Nous ne connaissons pas le nom que portait la cité à cette époque. Certains pensent qu'il pourrait s'agir du *Novioregum* de l'itinéraire d'Antonin, que plusieurs chercheurs et historiens situent néanmoins au site archéologique de Barzan. A moins que Barzan soit le *Portus Santonum* mentionné au II^e siècle par le célèbre géographe Ptolémée. Les avis sont partagés. Nous reviendrons sur cette question.

Le nom de Pontes (Pons) aurait été donné par les Romains, après la conquête, après avoir construit des ponts en bois pour faciliter le franchissement des bras de la Seugne.

Pendant la période des Santons de l'indépendance, Pons devient rapidement un centre actif d'artisanat et de commerce et développe ses échanges avec les Romains. Lorsque les Santons se sont soumis à Cesar en 52 av. JC, les Romains ont occupé *manu militari* l'oppidum de Pons et l'ont transformé en castrum. Ils firent également construire une cité typiquement romaine et firent de Pons un important carrefour routier.

Cependant, l'abandon du castrum et le transfert de la capitale à Saintes (*Mediolanum Santonum*) sonna le glas de la cité gallo-romaine qui, dans le courant du III^e siècle, connut un incendie dévastateur lors de l'invasion des Alamans.

Mediolanum Santonum (la cité des Santons au milieu du territoire), sur le fleuve *Canentelos* (la Charente), connut son plein essor avec la romanisation.



Aquarelle de Jean-Claude Golvin représentant Médiolanum Santonum

La cité serait d'ailleurs d'origine romaine, comme le souligne Louis Maurin :

« Les données actuelles concourent à faire de Saintes une création romaine. On peut dès maintenant affirmer avec une grande probabilité le stationnement d'une garnison romaine au lendemain de la guerre des Gaules, attesté par la découverte du camp de Saint-Rémy... L'existence de cette garnison a pu être prise en compte lorsque, quelques années plus tard, Agrippa décida de prévoir au même endroit la capitale des Santons, au point de franchissement de la Charente déterminé par le gouvernement de Rome pour la voie venant de Lyon. Agrippa a lié Saintes à sa politique routière, ce qui éloignait définitivement les Santons du mirage d'un empire maritime. Le nom gaulois de la nouvelle capitale, *Mediolanum*, « le milieu du territoire » convenait à merveille à la situation de la ville, au centre de la cité.

On doit être conscient de ce que cette restitution de l'évolution historique a (ou a encore) d'hypothétique. Mais c'est celle qui semble le mieux convenir à l'histoire de la Saintonge et de l'Aunis dans l'état actuel de la recherche ».

Agrippa a fait de Lyon le point de départ des grandes routes. L'une d'elles traverse le Massif Central et aboutit chez les Santons et en Aquitaine. La cité est romaine et des monuments se construisent dont des thermes, un aqueduc souterrain, et des arènes. *Mediolanum Santonum* est devenue la capitale de la Gaule aquitaine.

Prochains épisodes :

- L'organisation sociale des Santons
- L'économie
- Les Santons et Rome
- Le mystère de l'origine des Santons

Les petits commerces de naguère au prieuré de Sainte-Gemme (première partie) Maït' Gueurnon

Sainte-Gemme est un village de 1232 âmes, du canton de Saint-Porchaire. C'est là où naquit Charly Grenon, dans la maison de ses grands-parents, qui tenaient une auberge et une salle de danse (1). Le prieuré, attenant à l'église, fut fondé par les Bénédictins en 1074.

Maït' Piârre

Dans le cadre des Journées du patrimoine de pays, le Prieuré de Sainte-Gemme (2) a eu l'heureuse idée d'évoquer les activités humaines installées dans l'ancien monastère et ses abords. Petits commerces et artisanat de proximité aujourd'hui disparus, à l'échelle du village mais qui, pour de bien modestes profits, rendaient de grands services à la population rurale. Ceci, bien sûr, antérieurement au courageux et intelligent remembrement entrepris par la regrettée historienne locale Anne Audier pour faire de ce lieu jadis ecclésial un véritable conservatoire ethnographique dont les collections muséologiques font désormais l'admiration des visiteurs Sa petite-fille, Nathalie Soline-Audier, titulaire d'une maîtrise d'histoire de l'art, m'a demandé si j'avais souvenirs et anecdotes des personnes, parfois hautes en couleur, qui exercèrent un métier à l'époque où il suffisait de se présenter au Prieuré « pour trouver chaussure à son pied ». Au sens propre comme au figuré.



Dessin d'Andrei Vlad

Sous les deux premières arcatures jouxtant l'église : l'ancienne épicerie-buvette de Fernande

Derrière les deux dernières : le café du Centre de Félicie

Au centre : la cordonnerie et l'appartement du « bouif » Jules G.

« Jhules ! es-tu là ? »

Comme d'autres de ma génération, sans doute, je me souviens très bien du cordonnier Jules G. qui aimait d'ailleurs beaucoup les enfants. Peut-être parce qu'il n'en avait pas ? Aussi, les petits Gemmois de mon âge allaient-ils souvent, à la sortie de l'école, à sa boutique, non sans un détour chez son épouse, « l'épicière qui habitait dans l'actuel musée » dont le grand choix de confiserie et friandises savait également nous attirer, irrésistiblement.

Aussi, lorsque nous nous présentions à son échoppe pour une réparation de chaussures et qu'il en était absent, Mme G, née Fernande R., l'appelait-elle avec son délicieux accent saintongeais :

« Jhules ! Jhules !... »

« Passe-moi le pot, la balayette et le seau d'eau ! », enchaînait en sourdine le chœur des garnements.

Jules G. était originaire d'un hameau de Corme-Royal où cette commune tutoie celle de Pisany. Il avait épousé Fernande, veuve d'un cocher de fiacre natif de Nancras et qui exerçait à Rochefort.

Jules G. n'était pas pied-bot au sens où on l'entend généralement. Il avait les deux jambes appareillées de lourdes tiges de fer plat par suite de convulsions à la petite enfance. Durant la mienne, une couturière à domicile, Eudoxie B., semblablement appareillée, m'impressionnait beaucoup. Elle venait travailler chez nous, à La Belle-Croix, s'aidant de deux cannes, coupant à travers champs depuis son village de la commune de Balanzac où elle était voisine de ma bisaïeule Clémence Ravet, elle-même apparentée à Alice, la maman d'Anne Audier (le monde est petit...). Autour de son lieu de résidence, la tailleuse se déplaçait en tricycle à manivelle, mais venir jusqu'à nous par routes et chemins eut allongé singulièrement son périple. Elle mettait donc en application la théorie de la ligne droite.



*Jules G., le cordonnier,
marié en 1931 à Fernande R.*

(1) On disait « salle de danse » à l'époque, même en ville, à partir de quoi Goulebenéze parla de « dancinje ».

(2) Ouverture le dimanche de 14 h 30 à 18 h. Téléphone : 05 46 96 64 13.

Jules, lui, ne se servait pas de cannes, ce qui le faisait se mouvoir comme un métronome, un balancier en action :

« Cinq et trois font huit et attendez-me donc ! », disait-on des personnes atteintes de ce handicap et que l'on moquait très facilement quand on ne les chanssonnait pas. Parmi les « tubes » de l'époque : « Le Bosco » (bossu), « La Boîteuse », « Le Régiment des jambes Louis XV » (arquées pour avoir marché trop tôt) et bien d'autres, contribuaient à la fortune des éditeurs de rengaines populaires d'un goût douteux. De plus, on désignait les gens par des châtres (sobriquets), souvent peu tendres lorsqu'ils s'inspiraient d'un défaut physique.

Ainsi, le malheureux cordonnier, parce qu'il se tordait dans tous les sens, fut-il incontinent baptisé « Bois vert » par le buraliste Toussaint G. nanti, lui, d'une jambe de bois ramenée de la Grande Guerre. Et comme notre bouif avait le sens de la répartie, il appela « Belle alouette » (oiseau qui était l'emblème de la Régie française des tabacs) le receveur local, surnom qui lui resta. Il faut dire que l'homme était particulièrement original et fut la cible, quelques années plus tard, du journal patois Le Subiet qui le chanssonna sous le titre : « Le Téléphouniste Gibraide » (Jambe raide), car il tenait également l'unique cabine téléphonique du bourg.

L'auteur du pamphlet, aujourd'hui décédé, était un de mes camarades d'école et je l'avais aidé à mettre en forme ce curieux poème.

Précisons que Toussaint était moins bien estimé que le cordonnier, car d'un abord peu sympathique et de comportement discutable. Une fois que nous nous rendions à l'école, il nous avait apostrophés, dans le virage du vieux cimetière, alors que nous cheminions tranquillement en bavardant entre nous :

« *Disez-donc, droles, savau pourquoi les cheuns levant la patte pour pisser ?... O l'est pace qu'il avant pas de main pour tenir zeu saloperie !* ». La finesse de la plaisanterie nous échappa totalement ...

Jules G. était un homme intelligent, très intéressant, qui ne nous aurait pas tenu pareil propos. Ce qui ne l'empêchait pas de se révéler malicieux. Et un brin coquin sur les bords.

Sa volière, dans la cour du cloître, constituait pour nous un sujet éducatif passionnant qu'il faisait volontiers visiter aux enfants comme aux adultes. Je revois cette profusion d'oiseaux apprivoisés, indigènes et exotiques, parmi lesquels un merle qu'avec des trésors de patience, il avait appris à siffler la première strophe de « La Marseillaise » correspondant aux paroles : « Allons enfants de la patrie-i-e ». Et l'oiseau s'arrêtait net. Malgré la persévérance de l'oiseleur, l'animal refusa d'en apprendre davantage, au grand dam de son maître de chapelle qui terminait ainsi son commentaire : « Il est faignant, ce petit enfant d'garce. Y'a pas moyen de le faire aller plus loin ! ». Assurément, le jour de gloire n'arriva jamais.

Côté malice, un beau jour, le cordonnier voit entrer dans son échoppe une jeune personne de la commune souhaitant se faire confectionner une paire de chaussures sur mesure. Assis sur un siège très bas, il saisit son instrument de mesure, non sans avoir placé la cliente sur une très haute chaise. Meticuleux, il mit beaucoup de temps, dit-on, à noter les mensurations des pieds. Quelques jours plus tard, toute la commune savait que la jouvencelle portait des cordes lieuses en guise de jarretières. Jules avait une belle longueur d'avance sur la chanson d'Alain Souchon : « Sous les jupes des filles » et le film éponyme.

L'apparente jovialité du « gnaf », comme on dit en argot, cachait sans doute quelque profond tourment, probablement lié à la pathologie qui transforma son physique depuis la petite enfance. Son mariage avec l'épicière du prieuré avait suscité un charivari mémorable, coutume tapageuse, stupide, voire injurieuse, vieille comme le monde selon l'abbé Noguès et traduisant la désapprobation imbécile d'autrui. Sans doute le couple en avait-il souffert. L'artisan en particulier, exerçant une profession qui, sans être tout à fait dépourvue de mérite, ne jouissait pas, dans nos campagnes, d'une grande importance.

Pourtant, comme l'a remarqué Teyssèdre au 19^e siècle, « un cordonnier qui joindrait l'élégance de la coupe, la solidité de la couture à la connaissance parfaite des cuirs et peaux, pourrait figurer parmi les ouvriers distingués ». Or, J.G. détenait parfaitement ce savoir-faire et forma d'ailleurs un neveu de sa femme à ce métier à part entière.

Malgré l'adversité, les coups du sort, l'homme savait faire contre mauvaise fortune bon cœur. Pourtant, un jour, il « péta un plomb » et, aux gosses venus à son atelier dont une vitrine tapissait le fond, il offrit les chaussures neuves qui y étaient exposées pour la vente, invitant ses jeunes visiteurs à amener leurs copains.

« Hé, les gars, allez chez G., il donne toutes ses chaussures ! ».

Ce fut la ruée, irréfléchie bien sûr, chacun rentrant à la maison avec les souliers de ses rêves, brandis comme un trophée. Mais des parents s'en émurent et nos instituteurs gratifièrent leurs élèves de la leçon de morale qui s'imposait. Les chaussures furent restituées vite fait à leur légitime propriétaire. Lequel, après quelques soins, se remit assez rapidement de ce coup de folie et reprit son tranquille artisanat.

Personnellement, je n'avais pas participé à la ruée, car cela ne me paraissait pas très normal. Mais l'affaire avait fait grand bruit dans le landerneau. D'autres « Gris » exilés comme moi à Pont-l'Abbé m'en parlaient encore tout récemment ...

Fernande : un personnage

L'épicière était elle-même un singulier personnage. Il me semble qu'elle tenait cette partie du prieuré de sa tante Boursiquot dont la famille avait exploité, ici, un estaminet. Agée, Mme Boursiquot, excellente cuisinière, était encore demandée comme extra aux fourneaux des repas de noces et je me la rappelle cantinière très active dans la salle de danse du Café du Centre –celui de Félicie-, car Ste-Gemme n'était pas encore dotée du restaurant scolaire dans lequel, deux samedis soir par mois, j'étais le projectionniste (années 1950) du ciné de la Ligue de l'Enseignement, tandis que les représentations théâtrales et les bals de l'Amicale post scolaire avaient lieu salle du Café du Centre, la commune n'ayant pas alors de structures municipales d'accueil.

La population marquait les différences sociales assez péjorativement et notre brave cantinière était « la Boursiquote », tandis qu'elle parlait avec déférence de la famille Boursiquot, celle, bourgeoise, d'un important propriétaire terrien, maire de Ste-Gemme trois décennies durant. « La Boursiquote » habitait cette dépendance du prieuré louée, plus tard, à Madeleine Lachaise.

L'épicière et le cordonnier formaient, eux, un couple atypique. Ce qui leur avait valu le charivari mentionné plus haut. Le second, nous l'avons dit, était petit et contrefait en raison de son infirmité. La première présentait tous les stigmates de l'hermaphrodisme tel, au 19^e siècle, l'institutrice charentaise Herculine Barbin (1). D'ailleurs son premier mari, peu discret, n'en avait point fait mystère, détails anatomiques à l'appui.

Ses auditeurs comprenaient que la nuit de noces n'avait pu être consommée normalement. Probablement en fut-il de même avec le deuxième, chacun ayant son appartement, l'un et l'autre ne faisant guère cause commune qu'à table, au moment des repas, pris dans la petite cuisine contiguë à l'épicerie, à l'étage de laquelle Fernande avait sa chambre, tandis que celle de Jules jouxtait sa boutique. Néanmoins, le couple donnait toujours l'apparence d'une bonne entente. Ce qui n'empêcha pas les méchantes langues de donner à l'épicière le surnom peu flatteur de « Moitié mâle ».

Nous avons une grand' tante en commun, Céline F., qui lui ressemblait beaucoup : très grande, voix haut perchée, allure peu féminine, mais la comparaison s'arrêtait là. Céline eut, d'un frère de mon grand-père, plusieurs enfants laissant une nombreuse descendance. Me trouvant parfois à l'épicerie, et les considérant côte à côte, on pouvait les prendre pour des jumelles.

Mon père avait connu Fernande jeune, car elle venait aux frairies de La Belle-Croix créées par mes grands-parents, se distraire aux bals réputés de leur Café de l'Union. D'après lui, on ne l'invitait guère à danser, à l'exception d'un pauvre journalier, de très petite taille, nommé Désiré :

« Le nez de Désiré arrivait à la hauteur du nombril de sa cavalière qu'il tenait par les fesses. On ne le voyait pas tandis que Fernande dominait de beaucoup la canopée humaine, donnant l'impression qu'elle dansait toute seule ». On la disait excellente valseuse et sans doute dut-elle souffrir, elle aussi, en son for intérieur, des anomalies de sa constitution. Mais elle avait un caractère bien trempé.

Puis, l'auteur de mes jours retrouva Fernande à l'église, à l'époque où il était chantre et tenait l'harmonium :

« Coiffée d'un chapeau noir de genre canotier orné de trois marguerites jaunes, elle dominait la chorale paroissiale de sa haute stature et de sa voix forte d'où l'accent du terroir n'était jamais absent : « *Vouais, nous le jhurons/ La voix de Dieu nous l'entendrons/ Vouais, nous le jhurons/ En vrais chrétiens nous combattons...* » ». A défaut de s'exprimer avec grâce, sa foi paraissait comme celle du charbonnier, profonde et sincère.

Au magasin, l'abbé Flavien Giraudon l'alimentait en publications de la Bonne Presse et elle vendait aussi l'hebdomadaire chrétien « Courrier français » qui, à la Libération, faisait suite à « La Liberté du Sud-Ouest » dont une autre épicière, celle de Chez-Bouchet, fut dépositaire pour... deux exemplaires, a rappelé Anne Audier dans son beau livre « Le Temps écoute », que j'eus l'honneur et le grand plaisir de préfacer.

(à suivre)

(1) Dictionnaire biographique des Charentais, édition Le Croît vif, 2005, dans lequel François Julien-Labruyère consacre une notice détaillée à ce cas curieux et tragique, illustré d'une photo de Nadar.

Le p'tit Jhean-Jacques, accompagné de son oncle, rend visite à ceux qui sont pu là Le fi à Feurnand (Juillet 2016)

Dominique Porcheron (Le fi à Feurnand) a déjà eu l'honneur des colonnes du Boutillon. Son premier spectacle, « Je ne vous ai pas tout dit l'aut'côt », a connu un beau succès. Le nouveau aura pour titre « Je vous invite teurtou à mon enteurement ». Il devrait y avoir encore plus de spectateurs, puisqu'en principe c'est à leur enterrement que les défunts ont le plus de monde autour d'eux.

Si, dans nos villes et villages, des Comités des fêtes sont intéressés par ce nouveau spectacle, écrivez au Boutillon qui fera suivre.

En attendant, Dominique nous a envoyé un « émolé » de son cru.

Maït' Piârre

- Allez Jhean-Jhaques, dépêche-te mon drôle ! Jh'veux beun t'emm'ner t'p'rm'ner avec moué et visiter l'cimentier et p'rr la même occasion rend'visite aux morts mais jh'veux ête r'törné avant qu'o fasse nègue. O'lé qu'de jhour o m'fait reun mais de neu o f'rait pour.

- Et pis, jh'm'appeul' pas « Michel-Jacques Son » et son tri-leurs qui fait pour ...

- Jh'allons fair' coum' ma tant' Louise, quand a s'enneuiyait et qu'jh'étais tout drôle, a m'menait rend'visite aux morts, vous parlez d'in endret p'rr in drôle de moun âgh' ? (Hauss'ment d'épale)

- (Signe de croix). Tin, jh'allons coumencer p'rr rend' visit' à nout' ancienne voyézine, la mère Vilain ! A l'est bazit jhust' avant la centaine à quateur-vint-neuf ans et trouéssant soixante-cinq jhours. O l'a rasé l'mar d' la coumune qu'avait tout préparé p'rr soun anniversaire et qu'a dû fare la fête p'rr soun enteurement rapport à c'que le banquet a pas pu ête découmandé. P'rr sûr qu'o-l'avait dau monde à soun enteurement !

La mère Vilain, o-l'était ine parisienne qu' avait décidé d'veni dans nout'vilaghe finir ses deurniers jhours. O d'vait ête ine jholie drôlesse quand a l'a été pu jhène. O-lé pas créyab' de s'appeuler d'même : Vilain. (Encouèr' qu'o vaut meu s'appeuler Vilain et êtes jholi que d' s'appeuler Jholi et êtes vilain) O'l'a des Vilains dans la salle ?

Thièlle pauv'femme, jh'm'e souvins d'elle té le jhour vour que les angyais qu'avant ajh'ter derrière chez elle. Y s'étytant mis à faire un brûlot avec dau vieux papier et des jhournaux su l'brexit. Y l'en aviant tellement, qu'o-la passé p'rr dessus la granghe à la mère' Vilain et qu'o'l a coumencé à prende feu dans des accries qu'a-l'avait gardé sous son ballet. Les pompiers dau canton avant dû s'dépiacer p'rr zou circonciser bin coum' o faut.

« A moué ! A moué ! Qu'a l'huchait si fort ! Ah, moué don ! V'nez don m' cheurher ! Qu'a leu cheyit. Jh'sais pas coum' o s'ra fait mais jh'crés beun qu'il-avant failli m'fare grâler thiètt' band' de chétits. P'rr moué o-lé sûr, ah ! Grand malheur, y m'avant pris p'rr Jheanne d'Arc ! »

- Paix à soun' âme, tin et si jh'allions pu loin ? (Signe de croix).

- Arrête-te don là drôle, o fait in moument que jh'm'seu pas arrêté. (Silence assez long p'rr in recueillement profond, coum' si thieu gars avait ine chouse à far' pardouner ? Signe de croix).

- Allez, avance don, c'qui est fait est fait d'tout' façon. Allons don rend' visite à nout' ancien vouésin Jhaquot qu'à bazit o-l'a d'ça huit jhours. O-l'avait tell'ment d'monde à soun entourage qu'jh'en ai fait rimer mes mojhettes. O-lé qu'jh'avais mis mon pot d'monghettes su l'feu avant d'partir pensant qu'a seriant kyeut' à mon r'tour et beun, a zou étiant ! Ta, au fait, o-faut qu'jh'te ranconte...

Tu sais, à l'égyise, avant d'partir, o moument d'bénir le corps, o-la thiètt' pauvre Raymond' qu'est atteinte d'un ail-astheur, et beun o moument d'dire au r'vouèr au défunté, o-la moncieu l'thiuré qui z'y fait sign' d'avancer et z-y dit si vous voulez dir' enr'vouèr au défunt, un petit mot, bénir le corps ou même jhust' un sign' ? Alors, thiètt' pauvre Raymond' qu'a pu tout' sa têt s'avance un p'tit, prend l'goupillon, s'le fout sous sa goule ; et qu'a disit d'toute ses forces « Au r'vouèr Jhaquot ! »

Alors, ça p'rr hasard, o nous a copé l'subiet ! Jh'étions morts de rire et o-l'était pas l'endret peurtant, coum' si o-n'avait pas assez d'in !... Ma beurghouèse elle, a n'en' a pissé dans thiés thiulotes, (et que d'thiu moument, a n'sont pas ben épaisses, bounes ghens !), les march' de l'egyises avant été baptisées-zelles otout, p'rr un p'tit d'mé, jhe l'aurions appyaudit. (Signe de croix).

- Té, r'garde don là, o-lé la tombe à la mère Barra, y-avant gravé ine accordéon, o-lé pacqu'a tenait' in bal pendant la yerre. (Signe de croix).

- Oh, r'garde don thiètte-là si a l'est jholie ! O-lé la tombe à Nestor. Lî, y l'habitait en face dau cimentière, astheur, y l'habite en face de chez lî. Nestor aut'foués y disait : « viv', o-lé s'installer provisoirement dan'ine résidence principal', et mourir, o-lé s'installer définitivement dan'ine résidenc' secondaire ».

Sa femm' boun'ghens était pu rapiâ, o-y-avait jhamais l'moyen d'zy far' déserrer les déts. Quand o-l'at 'été l'moument d'préparer les obsèques à thieu pauvre Nestor, et qu'a dizit aux pompes funèbres, « o-lé qu'o l'est pas dounné, ine bière » et zeu qui la queuneussiant pasc'qu'y l'étiât d'famille et z'y avant répondu « Si vout' houm' avait pas était si grand, jh'aurions pu vous vend' un d'mi ! » (Signe de croix).

- Su thièll' tombe o-la pu reun. O-l'est l'empyac'ment d'la tombe d'Armand et Jharmain'. (Chanson)

- Te frais-tou reun de t' far' insiminérer, toué ? Moué, jh'zou sais pas. Déjà, quand jh'beuche mes patat' en pyen soulail, jhe queurve de chaud. O m'sembye d'avis que jh'peuris pas zou supporter.

Et pis, tant que jh'son encouère vivant, jh'avons encouèr' le temps d'nous décider. O-lé pas coum' la femme à thieu pauvre Bitou qu'était larghe de même et que quand y l'avant passé au four tout' la graisse a fondu et o-la foutu l'feu à tout l'batiment ! A beurnocio ! O-l'est d'moué coum' la méré Vilain, jh'veux pas finir coum' Jheanne d'Arc. M'enfin, o-l'est la nouvell'mode. Coum' jh'seu chérentais d'naissance, à moins qu'y m'faziant fiamber au cougnât, o r'lans'rait l'écounomie putout qu'zou bouère avec dau soda.

O va m'fallouèr' in' concésion otout, o faut qu'jh'y pense. Jh'pass'rais à la mairie. Ah, mais o-lé pas que jh'seu un gars difficil' mais jh'veux pas qui m'métant n'import'ou. Pas quession d'me mette à couté d'peursoune avec qui o-y-arait pas l'mouèyen s'entende.

- S'entende, p'rr quoué don ?

- Et, beun, jh'sais jh'y moué ? Tant qu'o-l'ara peursoun d'r'v'nu d'l'out couté p'rr veni nous zou rapporter et d'nous donner des espiycathions, jh'pouvons beun teurjhou nous poser la quession !

- Si parait, que jh'pourrions êtes réincarné. O veut dire, rev'ni su la terre mais déguisé en out'chouse. Tu zy as pensé toué ? Moué, o m'sembye d'avis que si jh'avais l'choué, o-l'est en cass'role que jhe f'ris réincarnassé. Pac'que coum' thieu, jh'arais teurjhou l'vent' pyen, le thiu souvent au chaud et p'rr le rest', jh'te laisse zou d'viner ?

- Té, r'garde don là, o-n'en a des piakes et de toutes les façons p'rr d'ssu l'marché : à mon frèr', à mon gendr', à mon émit, à mon biâ frèr', à mon vouèzin, à mon peupa, à mon grand'père, à mon arrière grand'père, à mon mari (Ah, enfin !), à mon cousin jharmain, à nout' conscrit, à mon amant (hauss'ment d'épale), au nom des anciens combattants, à notre mar', à notre conseillers réghionaux, au nom des anciens d'la kiass'12, si-ghît in gars qui vous emmard' et qu' arait b'soin astheur qu'il est bâzit d'prend' un p'tit d'repos.

- Jh'crés beun que thieu o-lé p'rr nous, allons nous-en don !

Les patoisants d'aneut : Châgnut et Le fî à Feurnand

Châgnut



Le patoisant qui va vous parler de la Teurpeugnette et de son bouc, c'est Roger Maixent, alias Châgnut, le Président du Groupe folklorique Aunis-Saintonge, qui nous a raconté cette histoire au cours de la matinée Goulebenéze.

Roger a l'habitude de paraître dans les colonnes du Boutillon car il est l'un des meilleurs patoisants actuels. Son parler coule de source, il est naturel, comme on l'entendait dans la bouche de nos paysans autrefois.

C'est un vrai régal de l'écouter. Cliquez sur le lien ci-dessous :

[Châgnut](#)

Le fi à Feurnand

Revoilà Dominique Porcheron, le fi à Feurnand, l'auteur de l'histoire à la page précédente. Écoutez-le dans « Armand et Jharmaine ».

Thieû biton a du talent !

https://www.youtube.com/watch?v=_84rVnjFNOQc



Une histoire de Jean-Bernard Papi

Le récit qui va suivre, écrit à la première personne du singulier (Je), fut retranscrit par moi, ainsi que ceux que vous avez pu lire précédemment, et postérieurement j'espère, dans le Boutillon, à l'issue d'une réunion entre copains au Café de la Paix à Angoulême. Après avoir diné et copieusement bu, nous devions raconter qui une mésaventure, qui un souvenir, etc. Certains récits, fort décousus, ont été remaniés et pas mal édulcorés, je dois l'avouer. Ceci étant dit passons au texte qui s'intitule : Economies... Economies.... Un récit tout à fait dans l'air du temps quand les Parisiens s'étonnent qu'en province on ne prenne pas le métro pour aller bosser.

Soyez vigilant et tenez-vous sur vos gardes si quelqu'un d'habituellement stupide devant les boutons d'une machine à laver le linge, décide de s'attaquer au redoutable et insoluble problème des économies de carburant. Soyez d'autant plus méfiant s'il rêve de s'attaquer à la gloutonnerie d'un honnête moteur d'automobile français pour en faire un chipoteur. À mon avis, il est bien préférable de subir avec résignation toutes les hausses de prix à la pompe présentes et à venir, car qui peut se vanter d'avoir le pouvoir d'infléchir son maudit destin d'automobiliste ? C'est exactement le genre de conseil que l'on aurait dû donner à mon cher papa !...

À l'époque où se situe ce récit nous habitions Saint-Luron, près de Mansle, un village d'une quarantaine de maisons qui moutonnaient au bas d'un coteau. Il y coule encore aujourd'hui une rivière mollassonne frangée de peupliers et de prairies marécageuses où paissent quelques vaches blanches et noires. Ce n'est pas un site touristique. Il possède bien une vieille chapelle barbouillée de fresques si défraîchies et si écaillées que l'évêché en a complètement oublié l'existence. À la sortie du village un tumulus couronné de menhirs pas plus hauts que des bornes kilométriques, n'intéresse que quelques érudits du département et les gamins du village qui viennent y jouer aux indiens. Rien donc qui puisse séduire le Parisien, le Bordelais ou le Lyonnais. Et encore moins le Marseillais.

Pour la clarté de l'histoire, sachez que Saint-Luron est relié à Mansle par une route départementale aussi cabossée qu'une piste de moto-cross. Cette route se tortille sur dix bons kilomètres en escaladant une douzaine de collines. La première colline à partir de notre village s'appelle le Pas-des-bœufs. À son sommet, la vue embrasse un horizon céréaliier tavelé de petits bois, de fermes et une rivière qui se tortille entre ses peupliers. Tout en bas d'une vertigineuse et rectiligne descente voici notre maison, puis après une vingtaine de mètres le panneau indiquant l'entrée de Saint-Luron.

Cette descente, baptisée Grand-rue lorsqu'elle traverse le village, héberge la mairie, le bar restaurant « Le Pichet d'Argent », quelques commerces, l'église et le presbytère. Ensuite, passé le cimetière, elle file jusqu'à Couffignac. On disait, en ce temps-là, que les filles de Couffignac étaient jolies et de mœurs légères... Mais là n'est pas la question. Cette forte pente faisait le bonheur de L'Union Cycliste de Saint-Luron (UCSL) qui se retrouvait au sommet de la colline chaque dimanche, à la belle saison, pour une course de vitesse. Les coureurs, après avoir poussé leur machine jusqu'en haut du Pas-des-bœufs, certains tricheurs la transportaient en tracteur, coupaient, à plus de quatre-vingt-dix kilomètres à l'heure, l'arrivée fixée symboliquement devant Le Pichet d'Argent. Ensuite le patron payait la tournée. C'était comme ça depuis l'arrivée de la première bicyclette à Saint-Luron.

Il fallait tenir fermement son guidon car, à main gauche c'était le vide avec, tout en bas, la prairie et la rivière et à main droite une petite falaise en bon et solide calcaire. La commune n'avait jamais songé à réclamer des garde-fous car il n'était pas dans les usages d'ici de choir dans le vide. Notre maison, la première comme je l'ai dit plus haut, se situait à main gauche et pas loin de la rivière. Nous pouvions aller y barboter et pêcher à notre aise, ma sœur Yvette qui venait de fêter ses quatorze ans, Louis le dernier qui allait sur ses six ans et moi qui devait avoir douze ans. Il nous suffisait, pour cela, de traverser notre jardin potager. Le point d'orgue de nos journées se situait à l'heure où le père, clerc de notaire chez maître Pitaud à Mansle rentrait au foyer. Il apparaissait à dix-huit heures neuf au Pas-des-bœufs au volant de sa Simca verte. Sur un bref coup de klaxon, maman, Yvette, Louis et moi abandonnions immédiatement nos occupations pour nous précipiter à nos postes. Comme les cheminots du triage, nous avions chacun une tâche déterminée, et simple, que nous pouvions exécuter les yeux fermés.

Avec Maman, j'ouvrais le portail à claire-voie de la cour, Yvette et Louis rattrapaient Jeannot le chien et les poules avant qu'ils n'aillent sur la route. Pendant ce temps notre père entamait sa descente, prudemment et en tenant bien sa droite. Devant la maison, il s'arrêtait pour observer la route avant de virer à gauche. Enfin, il se garait doucement, presque avec tendresse, dans l'allée caillouteuse qui menait au jardin. Ce cérémonial aurait pu continuer une éternité si une fâcheuse guerre entre Arabes et Israéliens n'avait fait monter, inconsidérément, le prix des carburants. Notre conducteur fut atterré. Faire deux fois par jour dix kilomètres pour aller travailler passe encore quand le coût du transport est raisonnable, mais dans ces conditions nouvelles, cela devenait un luxe. De son côté maître Pitaud fit clairement comprendre à ses clercs qu'il n'augmenterait pas les salaires en raison de l'accroissement de ses propres charges. Mon père, devant la famille réunie, fit le serment de diminuer ses dépenses en essence, coûte que coûte. La longue descente devait l'y aider.

À partir de ce jour, au Pas-des-boeufs, il mettait les vitesses au point mort. Ensuite la berline descendait la pente à tombeau ouvert, traversait la route sans s'inquiéter de la circulation et franchissait le portail comme un bolide pour s'arrêter dans l'allée gravillonnée sur un long grincement de freins. Pendant deux mois, il tint des statistiques de consommation. Contrairement à ses prévisions, l'économie réalisée s'avéra être nulle et il fut désespéré.

- C'est parce que le moteur tourne encore dans la descente soutint Morichon, le deuxième clerc.

Evidemment, le moteur tournait ! Au ralenti certes, mais s'il tournait, il consommait ! Le soir même, en arrivant au Pas-des-boeufs, père klaxonna, mit au point mort et coupa le contact. Il glissa alors vers sa maison dans un silence troublé seulement par le chuintement moelleux du vent relatif. Il avait l'impression d'être libéré de la pesanteur et de flotter dans l'éther comme un aigle porté par les vents ; à cet instant le compteur marquait cent-vingt kilomètres à l'heure. L'excitation de la vitesse le grisait. Comme d'habitude, il aperçut tout en bas, sa petite famille rassemblée qui battait des mains. Alors son bonheur fut complet et des larmes de joie lui montèrent aux yeux. À l'instant de l'ultime manœuvre pour traverser la route, un clac sonore retentit dans la cabine qui fut même perçu du dehors. L'antivol, un des premiers à être enfin monté en série, venait de bloquer la direction.

Cloués par la stupeur, nous vîmes la Simca foncer sur la clôture du jardin, un léger grillage très à droite du portail, après avoir franchi le bas-côté de la route et son fossé avec l'aisance d'un cheval de jumping. Tandis que la machine planait impeccablement en direction du potager, nous eûmes le temps d'apercevoir son pilote, échevelé et ahuri, qui tentait vainement de tourner un volant obstinément verrouillé. Maman, Yvette et moi, hurlions de terreur. Seul, Louis et le chien poussaient des cris de joie et bondissaient sur place devant ce spectacle de cirque saugrenu. À la fin de sa trajectoire, dans un léger cabré, l'auto tomba sur l'étendoir à linge et s'enveloppa dans les trois ou quatre grands draps qui y séchaient. À peine ralentie, et devenue fantôme, elle traversa, en laissant de profondes empreintes, plusieurs rangs de salades et de haricots à rame pour ensuite pulvériser le poulailler, orgueil de mon père qui l'avait amoureusement bâti sur les conseils de Morichon, à partir des plans du « Chasseur français ». Cela ne se fit pas sans un grand fracas de planches pulvérisées et de criaileries de poules délogées de leurs nids.

Les draps, le grillage du poulailler et quelques piquets ceinturaient maintenant l'auto qui, comme un cheval de rodéo, secouait tout ce fatras en libérant un nuage de poussière, de plumes et de paille. À ce moment-là, père qui semblait enfin avoir compris, faisait de grands mouvements de bras dans la cabine pour indiquer, me semblait-il, son impuissance. La Simca, ignorant les taupinières et aussi toute forme de freinage, fonçait maintenant vers la rivière. Maman, jupes haut troussées, suivie d'Yvette, courait derrière tandis que Louis, déboussolé, voulant rattraper tout le monde, plongeait dans le grand buisson d'orties qui servait à préparer la pâtée des canards. Ni nos clameurs, ni les hurlements de Louis, ni les appels des voisins ameutés, n'infléchirent la trajectoire entêtée de la Simca. Tressautant dans un chambard de ferrailles déboulonnées, lâchant ici une aile, là un capot, plus loin un pare-chocs, abandonnant à un jeune saule un drap et une partie du grillage, la berline menait le train farouche des cavaliers de l'apocalypse.

Enfin, gauchie et démantibulée, et sur trois roues, elle se bloqua subitement sur une souche opportune à quelques mètres de l'eau. Père, après des efforts qui eurent raison du pare-brise, sortit, hagard, les lunettes de travers, dont un verre brisé, la veste et le pantalon en charpie. Il serrait néanmoins contre son cœur son porte-documents de cuir dans lequel il rangeait ses statistiques de consommation. La belle automobile était fichue. Quelqu'un m'a assuré qu'après tant d'années elle est encore dans la prairie, calée sur sa souche comme un César de la belle époque, pour le bonheur des lapins et des petits oiseaux.

On passa la journée du lendemain à remonter le poulailler, la clôture et l'étendoir. Tout en travaillant, père soupirait et gémissait en maudissant Morichon et ses conseils. Il en eut de la fièvre et resta huit jours couché. Il mit à profit sa convalescence pour réparer le vélo demi-course du temps où il faisait partie de l'Union Cycliste de Saint-Luron. Il graissa les moyeux, nourrit la selle à la graisse de phoque, régla les freins et le dérailleuse. Dès qu'il se sentit bien, il poussa le vélo vers la route avec l'intention de parcourir, bien que nous soyons dimanche jour de repos, plus de cinquante kilomètres pour se décrocher. Le fils Huchet, un mauvais sujet s'il en fut, quand il passa devant Le Pichet d'Argent, le héla pour lui recommander « de bien faire attention dans les virages à ne pas quitter la route ! ». Le reste de l'Union Cycliste qui, comme un fait exprès, s'était réunie ce jour-là sur la terrasse du café, applaudit avec de gros rires.

J'étais humilié à en pleurer pour mon papa. Car je l'avais suivi en courant, afin de l'encourager. Dignement, il choisit de ne pas répondre. Sans doute préoccupé aussi par la conduite de sa machine et les coups de rein qu'il lui fallait donner pour la faire avancer.

C'est vrai qu'il avait pris un peu de poids, mon pauvre papa. Je le revois encore avec sa bedaine qui débordait autour d'un short trop étroit, ses volumineuses cuisses rougies par l'effort et ses gros mollets qui ne devaient rien à la culture physique. Mais plus que tout, je conserve encore dans ma mémoire l'image de son visage rond et joufflu qui luisait de sueur et celle de ses yeux écarquillés par la concentration et l'effort.

Il mit la journée pour faire ses cinquante kilomètres et se coucha en arrivant. Mais le lendemain au petit matin, il reprit son vélo avec l'intention de se rendre à son travail. Il attacha son journal sur le porte-bagages, mit des pinces à vélo et dans son costume des dimanches, attaqua la côte d'une pédale décidée. Maman passa la journée à tourner en rond comme une mouche emprisonnée. Le soir, nous l'attendîmes comme s'il s'agissait de Lindbergh arrivant des Etats Unis. Il apparut au Pas-des-boeufs avec deux heures de retard sur son horaire habituel, encadré par le fils Puchet et son copain José qui étaient allés à sa rencontre. Après une descente rapide, il s'arrêta devant maman, l'embrassa et, mal assuré sur ses jambes, le visage violacé et défait, il lui dit dans un souffle :

- Là, cette fois, je crois que j'ai vraiment fait des économies...

Quelques mois plus tard, un héritage mettra fin à son calvaire mais jamais plus, je crois, il ne s'intéressera au prix qui s'affiche sur les pompes à essence.

Charles-François de Broglie, espion de Sa Majesté (seconde et dernière partie) Maît' Piârre

Le projet d'invasion de l'Angleterre

La guerre de sept ans s'était terminée en faveur des Anglais. La France, par le traité de Paris, perdit entre autre l'Inde, le Canada, et une bonne partie de sa flotte. En 1763, avec l'accord du Roi, Charles de Broglie et ses deux adjoints, Durand et Tercier, préparèrent la revanche avec le projet secret d'envahir l'Angleterre. Seul le noyau dur du Secret est au courant de cette opération : ni le Premier ministre Choiseul ni l'ambassadeur de France en Angleterre ne connaissent le projet.

Pour cela, Charles propose d'envoyer en Angleterre un officier qui avait brillamment combattu sous les ordres de son frère : Louis-François de La Rozière. Sa mission consiste à faire une reconnaissance des côtes anglaises et de l'intérieur du pays en vue de préparer un débarquement. Officiellement, La Rozières va faire du tourisme.

Charles fit également appel au chevalier d'Éon (1), qui fut mis dans la confiance du grand projet, et fut nommé attaché d'ambassade. Charles connaît bien le chevalier qui, lorsqu'il était capitaine des dragons, a servi sous les ordres de son frère. D'Éon revient de Russie, où le Prince de Conti lui avait confié le soin de « distraire » la tsarine Elisabeth 1^{ère}. A Londres il a pour mission, grâce au chiffre qui lui a été confié, de faire suivre les renseignements fournis par La Rozière.



Le chevalier d'Éon

Le problème est que le chevalier est un homme extravagant et incontrôlable : un « fol », dira de lui Sa Majesté. Pour le moment il est seul à Londres et assure l'intérim, le futur ambassadeur, Guerchy, n'étant pas encore arrivé. Il mène grand train, et demande de plus en plus d'argent, car il pense que la confiance du Roi lui assure l'impunité. On le rappelle à Paris mais il refuse de rentrer.

Charles est angoissé, car il a commis une grave erreur. Par principe, les ordres de mission signés par le Roi sont montrés au bénéficiaire, qui signe un document spécifiant qu'il en a pris connaissance, pris ils sont rangés dans un endroit secret. Mais Charles avait expédié à d'Éon les instructions secrètes du Roi. Quelle imprudence ! Si l'ennemi s'en empare, ou si d'Éon, pris de folie, vend les renseignements, c'est la guerre assurée. Le Roi ne peut pas pardonner cette erreur.

Pour Charles, Victor et leurs familles, c'est l'exil au château de Broglie. Charles conserve quand même des relations secrètes avec ses adjoints et se fait tenir au courant des événements. Il envoie même plusieurs lettres à Louis XV qui, malgré l'exil, lui garde sa confiance. Il reste, malgré l'éloignement, le chef du « Secret ».

A Londres, les choses vont mal, et les Anglais durent se dire que, décidément, ces « frenchies » sont incorrigibles. L'ambassadeur Guerchy veut la peau de d'Éon, mais lorsque ses hommes se présentent chez lui pour récupérer les papiers, celui-ci les accueille avec un fusil. Alors Guerchy fait écrire un pamphlet contre le chevalier, puis prépare son enlèvement en faisant venir un navire avec des hommes de main. Mais le chevalier a tôt fait de démasquer l'opération. Et comme personne n'ose s'attaquer à lui car il ne sort que s'il est entouré d'une dizaine de grenadiers à sa solde, et qu'il sait manier l'épée d'une façon remarquable, l'enlèvement échoue.

Depuis son exil, et devant la tournure prise par les événements, Charles demande au Roi de faire revenir le chevalier, avec promesse d'une rente contre remise des documents, mais Louis XV tergiverse. Et pendant ce temps, l'aventure rocambolesque continue de plus belle.

Le chevalier, aussi adroit avec une plume qu'avec une épée, écrit un pamphlet contre Guerchy et ses amis, dénonçant avec beaucoup d'humour et de mauvaise foi des affaires croustillantes les concernant. Comme ce document circule dans toute l'Europe, c'est un grand éclat de rire dans les Cours étrangères.

C'est devenu une lutte sans merci entre les deux hommes. Guerchy attaque en diffamation, mais le chevalier se cache. Et lorsque les agents se présentent pour l'arrêter, ils découvrent son cousin, d'Éon de Mouloize, discutant avec deux jeunes femmes, et repartent bredouilles. Ah s'ils avaient su que l'une des jeunes femmes était le chevalier en personne !

Charles envoie lettre sur lettre au Roi pour le supplier de ramener tout le monde à la raison. Mais les choses empirent lorsque d'Éon accuse l'ambassadeur, preuves à l'appui, d'avoir voulu l'empoisonner. Ce qui est encore plus grave c'est que le Tribunal anglais condamne Guerchy. Il fallut l'intervention du Roi George III, qui voulait éviter un incident diplomatique, pour que l'ambassadeur ne se balance pas au bout d'une corde.

Louis XV prit enfin la décision de faire rentrer en France un Guerchy humilié et un d'Éon triomphant qui reçut une pension et évita la Bastille. Et en février 1764, le Roi autorisa les frères de Broglie à sortir de leur disgrâce. Charles, qui séjournait à Ruffec, revint à Paris. Mais avec tous ces événements, qu'en était-il du projet d'invasion de l'Angleterre ? Contre toute attente, La Rozière fit un travail remarquable de repérage sur les côtes anglaises. Choiseul, mis au courant du projet, entreprit une réorganisation de l'armée, en créant des casernes, des régiments portant chacun le nom d'une province, ayant à leur tête des officiers formés, pour en finir avec ces troupes dépareillées achetées par des aristocrates incompetents. Il fit faire également un inventaire des navires pouvant servir à un débarquement en Angleterre et en fit construire de nouveaux, notamment à Rochefort.

Ce fut le seul élément positif de cette opération. Le projet d'invasion fut abandonné : tant d'efforts et d'énergie, tant de sueur et d'angoisse, tant de péripéties extravagantes pour rien. La revanche, se sera pour plus tard, lors de l'insurrection américaine. Cette affaire montre un aspect important du caractère de Charles de Broglie. Infatigable travailleur, il est tenace, il est fidèle au Roi, il sait se sortir de situations difficiles, et il ne laisse jamais tomber ses agents.

La fin du « Secret »

Le « Secret », qui était étanche à ses débuts, devint de plus en plus poreux. Les ministres se doutaient de son existence, sans en connaître les détails, et Charles subit une véritable haine de la part de certains d'entre eux, notamment le Duc d'Aiguillon, ministre des affaires étrangères.

En outre, on s'aperçut que le code utilisé par les agents à l'étranger avait été découvert par certaines puissances comme la Suède.

En 1773, Aiguillon est informé que Dumouriez a été chargé par le Marquis de Monteynard, secrétaire d'État à la guerre, d'une mission secrète en Suède, et qu'il correspond avec un dénommé Favier, qui travaille pour le Comte de Broglie. Charles n'est pas au courant, mais le Roi ne peut que prendre la défense de son ministre. Favier est jeté à la Bastille, Dumouriez est arrêté, et Charles est à nouveau exilé à Ruffec. Il a 54 ans. Le 10 mai 1774, Louis XV meurt.

Le jeune Louis XVI n'est absolument pas au courant de l'existence du « Secret ». Charles lui adresse un mémoire, expliquant le but et les modalités de fonctionnement. Le Roi l'autorise à revenir à Paris pour s'expliquer. Après enquête, prouvant que Charles ne fit qu'obéir aux ordres de Louis XV, le Roi lève son exil mais lui signifie que le « Secret » est arrêté. Il conseille à Charles de se reposer.

L'aventure américaine

Se reposer ? Charles n'y songe pas, ce n'est pas dans sa nature. Il devient l'adjoint de Victor pour l'administration des trois évêchés. Puis les deux frères sont invités à Reims pour le couronnement de Louis XVI. Comme on parle de plus en plus de l'aide aux « insurgents » américains, il ressort les vieux plans de La Rozière. Charles reçoit La Fayette, qui lui demande conseil, puis Beaumarchais. Il défend le chevalier d'Éon, qui continue à faire de la provocation à Londres, habillé en femme. Il est libre et c'est une nouveauté pour lui, car lorsqu'il était le chef du « Secret » il devait rendre compte au Roi pour toute initiative.

Il piaffe d'impatience lorsqu'il apprend que les navires chargés d'hommes et d'armes, affrétés par Beaumarchais, sont toujours bloqués au Havre. Il est ravi lorsque le convoi lève l'ancre, de plusieurs ports de l'Atlantique pour tromper la vigilance anglaise. La destination est officiellement Saint-Domingue, officieusement l'Amérique : enfin la revanche est proche.

Charles voudrait partir en Amérique, prendre la tête des Français envoyés là-bas, mais c'est impossible, pour les Anglais ce serait un « casus belli ». Un jeune de dix-neuf ans comme La Fayette, passe encore, mais un « vieux de la vieille » comme le Comte de Broglie, jamais.

Il envisage alors de devenir le souverain des Américains comme il l'exprime dans une lettre adressée à son éminence grise, le baron Jean de Kalb (2) :

« Il faut un directeur politique et militaire (à cette Amérique), un homme qui puisse en imposer, la réunir, qui soit capable d'attirer et d'amener avec lui un nombre considérable d'individus... Vous êtes chargé de faire connaître l'utilité, l'indispensable nécessité du choix du personnage ».

Il dresse ensuite un portrait qui lui ressemble fortement, de ce « quelqu'un qui aurait l'ambition d'être le souverain de la nouvelle république ».

C'est on ne peut plus clair. Sa prétention et son narcissisme sont à l'apogée : il avait tenté de devenir premier ministre, puis duc alors pourquoi pas monarque ? Hélas,

Versailles s'oppose à ce projet farfelu, sous la pression de Benjamin Franklin. S'en est fini des ambitions d'Amérique de Charles François de Broglie.

Alors Charles, sans aucun ordre de mission, décide d'inspecter tous les ports de l'Atlantique et de faire des rapports. Louis XVI décide de rassembler une armée en Normandie, face à l'Angleterre, et c'est le meilleur chef de guerre du moment qui en reçoit le commandement, contre l'avis des courtisans : le Duc Victor de Broglie. Victor est craint des Anglais qui, prévoyant une attaque, maintiennent sur place des troupes et des navires qui feront défaut en Amérique.

Victor voudrait son frère avec lui, mais le Roi refuse : Charles s'occupera des trois évêchés jusqu'à la fin de la guerre. Finalement, Victor avait tellement d'ennemis à la Cour que le Roi le révoque du commandement des troupes.

Pendant ce temps, grâce au travail de Sartine (3), qui a permis la construction de navires de guerre, la marine française connaît plusieurs succès sur les Anglais, notamment en Amérique avec l'amiral d'Estaing. En 1780, la France envoie un corps expéditionnaire en Amérique.

Les enfants de Victor, et les cousins Lameth, fils de sa sœur Marie-Thérèse, s'embarquent pour participer aux combats. Aucun enfant de Charles, car sa femme lui avait d'abord donné trois filles et son premier garçon était encore adolescent. Peu importe, les frères de Broglie allaient enfin participer à la revanche.

La mort de Charles

Revenons à Charles. Mal vu à la Cour en raison de son langage direct et pas toujours diplomatique, il est victime de malveillance et de propos diffamatoires. Il intente une action en justice, mais perd le procès. Ecœuré, il se retire à Ruffec. Mais jamais un de Broglie ne se laisse abattre, il se lance dans une nouvelle aventure.

Au temps du projet de l'invasion de l'Angleterre, il s'était préoccupé, avec La Rozière, du port de Rochefort, pas très loin de Ruffec. Les travaux de défense avaient été accomplis, mais il restait le problème des marécages qui, dans la région, provoquaient la fièvre et bien souvent la mort. Charles prit l'initiative d'assécher les marais. Il apporta à cette cause, nous dit Gilles Perrault, « autant d'enthousiasme et d'énergie qu'à la cause polonaise ou américaine ».

Le marquis de Voyer, qui était un de ses amis, commandait la Province. Charles et lui firent équipe, et effectuèrent des relèvements sur le terrain. Nous sommes au mois d'août 1781. Après avoir fait manœuvrer les troupes pendant une journée entière, les deux amis s'embarquent sur un canot pour suivre la Boutonne et la Charente, par une chaleur excessive. Arrivés à Rochefort, Charles tombe malade. On veut le persuader d'arrêter son travail, mais il veut continuer.

On le conduisit dans l'abbaye de Saint-Jean d'Angély, en construction mais jamais terminée, et dans la nuit de 16 au 17 août il s'éteint.

Il fut enterré le 18 août 1781, avec toute la pompe due à son rang. Il est inhumé entre les deux clochers, à l'entrée de l'abbaye.

Charles fait partie d'une famille qui a fourni à la France, entre autre, trois maréchaux, deux Présidents du Conseil, cinq académiciens et un prix Nobel. Il eut une vie accomplie, sans concessions, au service de la France et de son Roi. Il n'a jamais trahi, il était fier, direct, il n'aimait pas l'hypocrisie des courtisans, et il en a souffert. Mais il a toujours su rebondir, fourmillant d'idées, très apprécié par ses amis, haï par ceux auxquels il n'hésitait pas à dire leurs quatre vérités.

Pour ma part, j'aime bien ce genre de personnage, c'est pourquoi j'ai souhaité lui rendre hommage.

- 1) *Charles-Geneviève-Louise-Auguste-Andrée-Thimothée d'Éon naquit le 5 octobre 1728 en Bourgogne. Diplômé de droit, avocat au Parlement de Paris, il apprend l'escrime et devient un excellent cavalier. Il parcourt l'Europe pour le compte de Louis XV, habillé tantôt en homme tantôt en femme.*
- 2) *Jean de Kalb anobli baron de Kalb (né Johann Kalb) (19 juin 1721 – 19 octobre 1780) était un soldat allemand volontaire qui a servi comme major-général dans l'armée continentale pendant la Guerre d'indépendance des États-Unis. Employé au service de la diplomatie secrète du roi de France, il est envoyé dans les colonies anglaises d'Amérique en 1768 pour une mission de couverture afin de déterminer le niveau de mécontentement des colons envers la Grande-Bretagne. Pendant ce voyage, il gagne le respect des colons et adopte leur « esprit d'indépendance ». En 1777, il revient avec son protégé, La Fayette, et rejoint l'armée continentale.*
- 3) *Antoine de Sartine fut nommé lieutenant général de la police à Paris en 1759, et ses services étaient les mieux renseignés d'Europe. Il fut nommé secrétaire d'État à la marine en 1774. Il est connu également pour sa collection impressionnante de perruques.*

Quelques expressions saintongeaises

Maît' Piârre

Mes biens chers frères, *aneut jh' m'en vâ vous causé dau sixième coumandement* : « *Jhamai Pâques avant les Ramiâs tu zou f'râ* ».

Se plonger dans les textes de Raymond Doussinet est un vrai bonheur. D'abord, un peu de vocabulaire. Pour les hommes qui courent les drôlesses et qui, à l'occasion, font les maris cocus :

In chenassier (un débauché). *Thieû biton chenasse* : cet homme court après les filles (*coum' in cheun quant les fumelles sont en chaleur*).

In saute-beurjhère, in saute-palisse, in jhouque-tard (un coq de village)

In garcier (un paillard)

Ce qui est curieux, c'est que pour les filles le vocabulaire est plus étendu :

Ine adouée (une concubine)

Ine vesse (une femme de mauvaise vie, une chienne)

Ine catuche, ine créyature, ine garcière, ine catoche (une ribaude, une débauchée)

Par contre les mots *fumelles* et *drôlesses* ne sont pas péjoratifs, à condition de ne pas être utilisés seuls :

« Fant de Louc, *la bell' fumelle*, O semb' la Tour des Quat' Sarjhent ! » (Goulebenéze, la loterie nationale)

Ine jholie drôlesse ou *ine drôlesse qu'a l'euil bin copé* (Charly Grenon).

On dit du mari qui trompe sa femme : *i va s'embauché à ine aut' tail* (il va sur un autre chantier). Quant au mari trompé, *i porte in grand chapiâ* (pour y loger ses cornes) ou il est *encornaillé*. Et la femme adultère *gagne son pain le vent' en haut*.

Et les gens n'étaient pas indulgents : ils donnaient souvent des « châffres » (des sobriquets) lorsqu'une fille avait fauté ou lorsqu'un gars *chenassait* :

La tâtee : la fille qui laisse prendre quelques libertés aux garçons, lesquels en font des gorges chaudes entre eux.

La belle-en-thieusses : celle qui a de belles cuisses.

La point-zirouse : la pas dégoûtée.

Le trousse-gueneuille : le trousse-guenille.

Quant au mari trompé, les surnoms fleurissaient : *Bein-cornut, Corne d'or* (non pas le golfe d'Istanbul mais le cocu magnifique), *Groûsse corne, Jhean-Jheudi* ...

Les *losses* (mauvaises langues) vont bon train, et voici ce qu'on entendait :

En agûsant son coutiâ à toutes les muelles, on en a bintout fait ine goudrelle : en aiguisant son couteau à toutes les meules, on en a vite usé la lame.

A-l'a vu peuté le louc (le loup) *su ine piârre pointue* : c'est ce qu'on dit d'*ine drôlesse* qui n'est plus innocente.

A-l'a son sat (elle a son sac) : se dit d'une jeune fille grosse.

A-l'a chét su ine épine vimouse : elle est tombée sur une épine empoisonnée.

Autrefois il existait une coutume qui a été abandonnée car elle n'est pas de très bon goût : *le charivari*. A grand renfort de casseroles, chaudrons et trompes, les gars du village donnaient une sérénade à la jeune fille qui avait fauté. C'était la même chose lorsqu'une veuve (ou un veuf) se remariait, mais il suffisait de donner une bonne pièce aux chahuteurs pour qu'ils s'arrêtent en allant boire à la santé du nouveau couple.

Un vieux mari saintongeais, plein d'humour, plaisante :

Ma peur femme vat su ses souéssante ans. Jh' la chanjh'ris beun peur deux particuyères de trente ans, oub' troués d' vingt ans !

Lorsqu'on fait la *thieuzine de gorets* (sauf vout raspet), et que l'on fait cuire les boudins, c'est une opération très délicate. J'ai entendu dire que si un boyau est percé pendant la cuisson, cela signifie qu'il y a un cocu dans le village (qui est peut-être, d'ailleurs, présent). Autant de cocus que de boyaux percés. Messieurs, comptez-vous !

Mais que nos compatriotes se rassurent, il n'y a pas de cocus en Saintonge ! La preuve ? Au dernier recensement, à la question « Combien de cocus dans la famille ? » il a été répondu : néant !

Les compas du Géomètre et du Jardinier

Christian Maîtreau

La méthode la plus facile et la plus naturelle pour mesurer une distance est le pas. Depuis l'antiquité cette méthode, bien qu'imprécise, fut remplacée par la corde à nœuds ; les Egyptiens l'utilisèrent, ainsi que les architectes du Moyen âge. Au XVIème siècle apparut la chaîne d'arpenteur, travaillée par les forgerons, et en 1554 le roi Henri II décida d'élever au rang de profession le travail d'arpentage.

De la Renaissance au XVIIème siècle se créèrent les jardins géométriques à la Française, avec pour référence des jardins d'André Le Nôtre.

Les jardins sont de plus en plus vastes, traversés par de grandes perspectives qui permettent de composer l'espace en différentes séquences. Parterres, allées, bosquets et terrasses se succèdent ainsi en un bel agencement.

L'eau y est omniprésente à travers bassins, fontaines et miroirs d'eau.

En Charente Maritime vous pouvez découvrir un des rares jardins de cette dimension qui se trouve au château de la Roche Courbon, ou le bassin majestueux tracé de droites et de courbes souligne le jardin d'agrément.



Le château de La Rochecourbon, emprunté sur internet, sans signature

Le compas de géomètre, comme celui du jardinier se développa au XVIIIème siècle dans sa forme, avec des bois nobles, des pointes en fer forgé robustes pour ne pas se tordre dans la terre caillouteuse.

Pour le géomètre il est facile tout en marchant de faire pivoter le compas dans sa main et de compter les rotations, si l'ouverture est bloquée sur 2, mètres, cinquante rotations nous donnent 100 mètres.

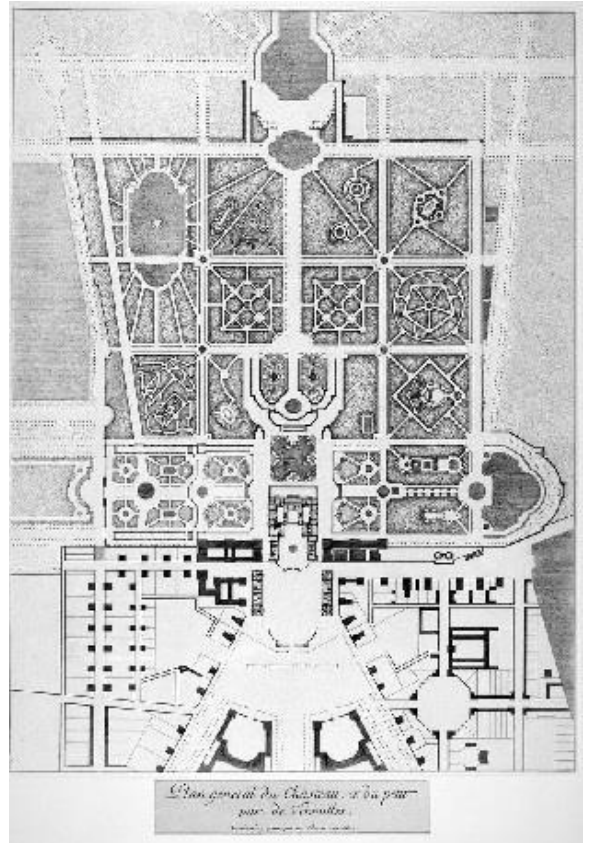
Le modèle B a été acheté chez un particulier qui m'expliquait que son grand-père, secrétaire de Mairie, s'en servait pour mesurer des parcelles de terrain, avec sa barre transversale à deux réglages possibles de 1 ou 2 mètres.

Vous remarquerez, sur le A et B, le pommeau de préhension pour faire pivoter le compas dans le creux de sa main.

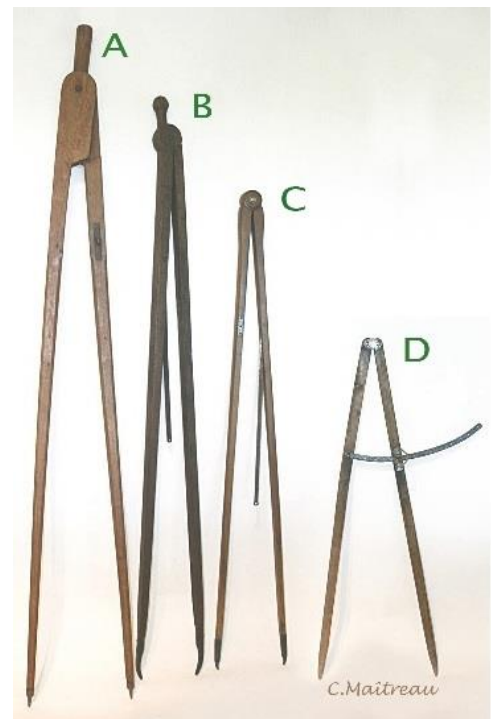
Curieusement, le modèle D n'a pas de pointe en métal, il pouvait peut-être servir dans des sols sableux ou très légers.

Les compas A et B possèdent sur un bras des graduations, pour le A tous les 10 cm, pour le B en pouces, c'est à dire 12 petites barres sur une longueur de 30 cm, et ceci 4 fois !

Et puis n'oublions pas nos viticulteurs qui utilisèrent le compas à pommeau pour planter leurs vignes à des distances précises, et cela sur plusieurs hectares ; l'utilisation du pommeau des compas n°1 et 2 devait en faciliter la tâche. De nos jours, le laser a remplacé le compas.



Reproduction du plan du jardin de Versailles à l'époque d'André LE NÔTRE



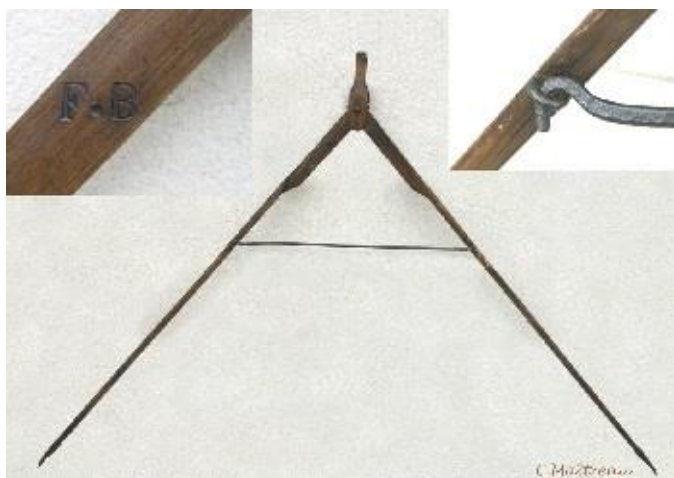
- A – compas en bois avec pommeau hauteur 1,90 mètre (manque un secteur)
- B – compas en bois avec pommeau, blocage en fer sur deux positions, fortes pointes en fer forgé, hauteur 1,70 mètre
- C – compas en merisier, blocage par tige en fer une position, pointes en fer forgé, hauteur 1,45 mètre
- D – compas en bois à secteur en fer avec une multitude de trous, hauteur 1,17 mètre

Compas dits "de jardinier" :

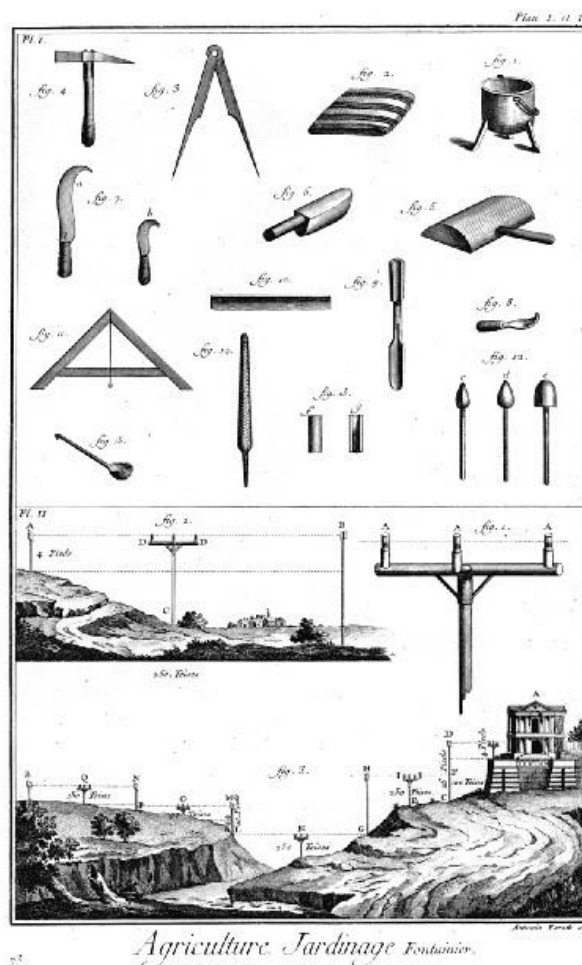
Ces grands compas en bois ont probablement servi à organiser nos jardins ou parcs, j'ai d'ailleurs eu la chance de pouvoir, avec son autorisation, photographeur, courant Mai 2009, un jardinier de notre commune, qui utilise encore le compas. Il lui sert en premier lieu à tracer des parallèles par rapport à la bordure du massif, ensuite, sur ce tracé, il va effectuer des trous à égale distance qui recevront les jeunes plants (voir photo).



Les jardiniers de la ville de Cognac, utilisent le compas pour installer les massifs des ronds-points et du jardin de l'hôtel de ville.



Compas de jardinier provenant de Dordogne, ouverture de 2 mètres, tête mobile, hauteur de 1,75 mètre



Pointes robustes en fer forgé, difficile à dater mais au vu du travail de forge pour certains modèles probablement courant XVIIIème et les autres du début du XIXème siècle

Le trois-six : une infâme bibine Maît' Gueurnon

C'est au cours de la visite du cimetière de Brizambourg (voir Boutillon n° 49) qu'Henri Prévaudeau, devant le tombeau d'un négociant de cognac, fut amené à parler du « trois-six », alcool de remplacement du cognac, touché à l'époque par la crise du phylloxéra. Notre ami Bernard Bégaud, viticulteur de Villars-les-Bois, habitué des colonnes du Boutillon, a alors pris la parole pour expliquer l'origine de cette boisson. Voir la vidéo :

Cliquez : [Le trois-six](#)

J'ai donc demandé à Charly Grenon de nous en dire un peu plus, et voici ses explications.

D'abord, il s'agit d'un mot français figurant dans tout dictionnaire normalement constitué. Pour Pépé Bescherelle (1802-1883), le trois-six est une eau-de-vie ou esprit de vin à 36 degrés Cartier, soit environ 90 degrés de l'alcoomètre centésimal. L'eau-de-vie du commerce, autrement le trois-six, renferme la moitié d'eau (Raspail) : « Il avait tellement froid que le trois-six lui parut aussi fade et insipide que l'eau claire » (A.Daudet)... On écrit ordinairement 3/6. Fin de citation.

Ouvrons maintenant le classique Petit Larousse : « Alcool dont la force est telle qu'avec trois parties (en poids) de cet alcool, mélangées à un poids égal d'eau, on obtient six parties d'eau-de-vie ordinaire ». Qui ne saurait être assimilé à du cognac, aurait pu ajouter le rédacteur de cette notice quasi complaisante, « *peur ine vesague de thielle estamelle* ».

Naturellement, le Musset l'annexe sous la graphie *troué-si* et en donne cette courte définition : « Trois-six, alcool à 90 degrés ». Même orthographe pour le glossaire de la SEFCO qui le localise restrictivement aux deux départements charentais avec cette acception : « Alcool fort, brut de distillation, trois-six. L'alcool de consommation s'obtient en ajoutant trois mesures de cet alcool à trois mesures d'eau ».

On conçoit que ce vulgaire produit de remplacement d'un autre, infiniment plus noble et que « *reun remplace* », ait pu servir d'ersatz, chez nous, à époque de la crise phylloxérique, à l'image de l'horrible saccharine substitut du sucre pendant l'Occupation ou du savon sans mousse parce qu'il était sans ticket. Mais il n'y obtint jamais droit de cité.

La preuve de Hollande

Tous les patoisants de la grande époque, Goulebenéze compris, ont mentionné, plus ou moins, *thielle saloperie* nullement issue de notre vignoble. On peut le considérer comme cousin germain de la bistouille, qui figure également au glossaire de Musset avec la signification de « mauvais vin, mauvais alcool », synonyme de champoreau en Picardie, bien que le mot ait son origine dans le Nord où il désignait un mélange de café et d'eau-de-vie.

Selon Raymond Doussinet (« Les Travaux & les jeux en vieille Saintonge »), ce sont des produits à base d'alcool industriel dit, par euphémisme, eau-devie de l'extérieur, extrait de grains, mélasses, betteraves, pommes de terre, etc. Notre savant philologue en donne une formule proche de celle de Bescherelle : « Le troés-sit, qui marque 33 degrés Cartier (soit 85 centigrades), est un alcool dont trois parties mélangées à un poids égal d'eau, donnent six parties d'alcool à 19 degrés Cartier (soit 50 centigrades). 19 degrés Cartier est la force alcoolique d'un liquide estimé buvable, on disait autrefois donnant la preuve de Hollande ».

Aucun rapport avec l'actuel président de la République (1).

Un auxiliaire de la traite des Noirs

Infos toujours prises à bonnes sources, Doussinet rapporte qu'on disait des fûts d'alcool industriel alignés devant une « maison » spécialisée dans le troés-sit (appelé aussi *cognat peur nègres* (sic) : « *O-l'é pas des barriques, o-l'é des fumelles* », jeu de mots sur fumelles, femelles, et fût-Melle, fût de Melle, siège d'une importante distillerie d'alcool de betteraves.

Mais c'est un point d'honneur pour le propriétaire qui se respecte et respecte sa clientèle, de ne livrer que du cognac authentique : « *De thieu cognat d'propeuriétaire qui fiatte le thieur coum in baselit* (basilic) » (Goulebenéze, « La Valse dau cognat »). « *Dau troés-sit ! O n'en at j'hamais rentré ine goutte cheûx nous, n'en fais le sarment !* » (Dr A.Jean, dit Yan Saint-Acère, « La Méline à Nastasie », 1903, le saint des saints de la littérature saintongeaise, selon R. Doussinet).

Pourquoi a-t-on toujours parlé péjorativement du 3/6 et pourquoi l'avoir qualifié de *cognat peur nègres* ? Eh bien ! Tout simplement parce qu'au même titre que la verroterie ou les armes à feu, il fut un auxiliaire de l'odieuse traite des Noirs d'Afrique destinés à l'esclavage sur les riches plantations de nos « isles d'Amérique ». Ainsi ce breuvage frelaté peu estimé et, en fin de compte, peu estimable, a-t-il sa part de responsabilité, disons même de culpabilité, dans l'enrichissement d'armateurs et de colons peu scrupuleux dont on peut admirer les beaux hôtels particuliers à Bordeaux, Nantes, La Rochelle ou aux environs de Rochefort. Honte au « troés-sit » esclavagiste !

De vrais cognacs en chiffres

En revanche, il existait aux 18^e et 19^e siècles, d'authentiques cognacs « chiffrés », ainsi ... châfrés par le Saintongeais, dûment millésimés. R.Doussinet rappelle que le *troés-huit*, eau-de-vie de 1888, est restée fameuse dans le Pays-Bas où les vignes, inondées l'hiver, furent longtemps épargnées par le phylloxéra. Le grand dialectologue cite encore le *troés-sept*, dénommé aussi « mon-arrière-grand-mère ». On peut imaginer un dialogue du genre :

« *Vous allez point parti' sans boère in cot ?*

- *Marci beun, j'ai point souét !*

- *Mais, in ptit cot d'moun-arrière-grand-mère ?*

- *Oh, là, alors, seux dobijhé d'me thytter faire !* ».

Notre éminent académicien écrit d'ailleurs, qu'il connaît « un petit trésor de *troés-sept* de grande champagne dormant dans un chai de grosse ferme du Pays-Bas, où il est venu reposer, vénérable et vénéré, à la suite de mariages et d'héritages ». Je confesse bien humblement n'en avoir jamais tasté.

(1) *La preuve de Hollande est une opération arithmétique destinée à vérifier l'exactitude d'un calcul pour une eau-de-vie.*

Par contre, l'occasion me fut donnée par Louis Robillard de humer et m'humecter la glotte d'un soupçon de *troés-huit* élevé par son grand-père. Instant unique, inoubliable et de communion fervente avec l'esprit du terroir, son âme ardente exhalée d'une bouteille couleur de *sujhe n'en faisant pas, pour autant, in cougnat peur nègres*. La liqueur des dieux avait perdu toute agressivité, mais son bouquet intact témoignait discrètement du fût merrain qui vieillirent ses jeunes années.

En juin dernier, la télé régionale a fait état d'une mise aux enchères d'un important lot de vieux vins et spiritueux parfaitement authentifiés, dont une bouteille de cognac de 1738.

Ça fait rêver ... Et console un peu du mauvais renom – justifié – du trois-six.

Le coin des fines goules

Poêlée de pommes caramélisées au beurre de cognac

C'est un excellent dessert, faites-moi confiance, je l'ai testé. D'ailleurs on n'est jamais déçu par les plats proposés par Françoise Barbin-Lécrevisse. Déjà en regardant la photo, on a l'eau à la bouche.

Cette recette est extraite de son livre « Cognac et cuisine d'aujourd'hui » aux éditions du Croît vif. Essayez-la, ce n'est pas très compliqué, et dites-moi ce que vous en pensez !

Maït' Piârre



Le « beurre de cognac » est une préparation très simple et goûteuse de beurre, sucre et cognac. Les Anglais utilisent ce « brandy butter » pour accompagner certains desserts, dont le traditionnel « Christmas Pudding » servi à Noël.

Astuce : vous pourrez réaliser ce beurre à l'avance et le garder au réfrigérateur pour apporter une touche originale à vos desserts de dernière minute, comme cette poêlée de pommes caramélisées, ou bien pour le servir avec une tarte feuilletée aux pommes, un fondant au chocolat ...

Pour 4 personnes (davantage pour le « beurre de cognac » !).
Préparation : 15 minutes. Cuisson des pommes : quelques minutes.

150 g de beurre doux des Charentes en pommade
100 g de sucre glace
3 à 4 cuillères à soupe de cognac
800 g de pommes (type Golden, tenant bien à la cuisson)
100 g de beurre doux détaillé en lamelles
60 g de sucre en poudre

- Fouetter le beurre avec un fouet électrique pour le rendre moussieux
- Incorporer progressivement le sucre toujours en fouettant, puis le cognac jusqu'à obtention d'un mélange homogène et de couleur pâle
- Mettre au frais pour raffermir ou servir encore un peu crémeux selon ses goûts
- Éplucher et couper les pommes en lamelles de taille moyenne
- Parsemer la surface d'une grande poêle antiadhésive des lamelles de beurre
- Saupoudrer avec le sucre en le répartissant de façon homogène
- Disposer les pommes en lamelles dessus et poser sur feu vif jusqu'à caramélisation, puis remuer pour caraméliser l'ensemble des pommes
- Répartir les pommes sur quatre assiettes
- Servir sans attendre en posant une noix de beurre de cognac au milieu ou en le proposant à part

Remarque : le « beurre de cognac » peut se conserver plusieurs jours au froid ; mais attention, dans ce cas, le cognac risque de perdre en saveur.

Un livre à vous conseiller

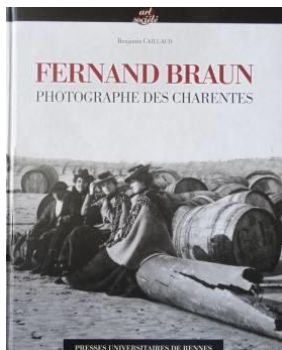
Maït' Piârre

Fernand Braun, photographe des Charentes (Benjamin Caillaud)

C'est au cours d'une conférence au Musée des Cordeliers, à Saint-Jean d'Angély, que Benjamin Caillaud est venu nous présenter Fernand Braun. D'origine alsacienne, il rejoint Angoulême en 1878 et se spécialise dans les cartes postales illustrées par une photographie. Il profite du développement touristique pour diffuser de nombreuses cartes postales sur Royan et ses environs. Mais sa production est très éclectique : des photos d'écoles, de personnages, de paysages ...

Benjamin Caillaud, historien, chercheur associé au sein du Centre de Recherche en Histoire Internationale et Atlantique à l'Université de La Rochelle, a réalisé un travail remarquable truffé de photos. Un beau cadeau pour les fêtes de fin d'année.

Fernand Braun, photographe des Charentes, par Benjamin Caillaud (Presses Universitaires de Rennes). 484 pages, 36 euros.



A propos ... du Boutillon n° 49

Maît' Piârre

Ces chansons qu'on apprenait à l'école

Le surveillant dont j'avais perdu le nom, dans la photo de classe de 6^{ème} du collège de Saintes, a été trouvé : il s'agit de Monsieur Peyremaure. Merci à Pierre Triou et à Ramon Rodriguez.

Rolland Gemon (un copain qui a suivi la scolarité au collège en même temps que moi), apporte des éléments complémentaires : *Pour le surveillant, il s'agit de M. Peyremaure dit « Gégéne » qui un soir fit un malaise et s'écroula en pleine étude, ce qui déclencha une panique générale. Nous quittâmes la salle en criant « Mr Peyremaure est mort ! » Les autres surveillants que nous avons fréquentés les années suivantes s'appelaient Jubard dit « Juju » et Boutin surnommé « le Guéné ».*

Tu évoques aussi la prof de musique, elle s'appelait Mme ou Mlle Audet et nous avons fait effectivement une composition de chant en 3^{ème}. J'avais massacré « Rossignol de mes amours ». L'un d'entre nous, Douhaut, dit « le gorille » avait chanté une chanson dans laquelle figuraient de nombreux mots d'espagnol, qu'il avait traduits à sa manière, ce qui avait déclenché l'hilarité de la prof (assez jolie je crois !).

Voilà donc quelques souvenirs bien lointains qui sont remontés en consultant le Boutillon.

Noël Maixent précise : *Nous connaissions fort bien Frank Torlois. Son fils André, toujours en vie, venait souvent déjeuner le dimanche et partager l'ambiance familiale qui lui manquait.*

Quant à Charly Grenon, mon article lui a rappelé bien des souvenirs : *J'ai goûté ces chansons de Maît' Piârre qu'on apprenait à l'école. Je n'ai pas chanté les mêmes, aïnesse oblige ... On nous faisait brailler « Maréchal, nous voilà », ce qui ne nous empêchait pas de brocarder en secret le « sauveur de la France » sur des paroles du père Grenon. Nous n'étions pas dupes ...*

Il me semble que « Perrine » était chantée uniquement dans la cour de filles, aux récréations. Une fois, nous avons piqué aux filles une de leurs chansons, contant la recherche d'un fiancé. C'était une ronde mimée. Elles désignaient nommément l'heureux élu, un garçon de notre cour. Nous faisons le contraire, évidemment, désignant la fille de notre cœur. L'instituteur avait fait irruption dans notre cour et nous avait passé un savon, hurlant : « Vous avez l'air fin ! Que je ne vous y reprenne pas ! ». Car après le nom de la drôlesse on enchaînait, comme elles faisaient pour nous :

Son p'tit cœur joue du violon

La mi, la Madeleine

Son p'tit cœur joue du violon

La mi, la Madelon

En veux-tu, oui ou non ?

Nous nous gardâmes bien de remettre le couvert !

Comme vous, dernière année de Primaire, nous répétions « L'hymne à la nuit » de Rameau. La maîtresse quittait sa classe de CE2 pour venir dans celle de son mari (la nôtre), qui, lui, chantait « comme une huître à marée basse ». Elle se substituait donc à son organe défaillant ...

« Quand je vois porter des lunettes ... ». Mon oncle Armand, frère de mon père, et personnage peu recommandable qui abandonna femme et enfants pour courir le guilledou jusqu'à la fin de ses jours, adorait nous chanter ce quatrain. Il faisait partie de ses classiques, et il le sortait d'un ton narquois dès qu'il croisait quelqu'un dont il estimait qu'il n'avait effectivement pas besoin de lunettes, que c'était pour « en jeter ». Lui-même était myope comme une taupe, mais n'en porta jamais !

« La pêche aux moules » m'a rappelé que nous en avons débattu dans la revue de la Sefco, lorsque j'en étais le « gérant-rédacteur en chef », et nous avons dit son fait à Jacques Martin. Toute une enquête contradictoire avait démontré qu'elle était charentaise et très ancienne.

Le petit semussacais

J'ai reçu un message de François Julien-Labruyère : Je lis toujours avec beaucoup d'intérêt ton Boutillon. Dans celui-ci, j'ai tout aimé sauf l'article sur Cornardeau qui ne s'est jamais appelé Julien mais Yves à la mode des confins bretons dont il venait. Voici la notice du Dictionnaire biographique des Charentais que j'ai rédigée, tu pourras noter les défaillances de l'article ... J'ai vécu en résident secondaire à Chenaumoine, hameau de Semussac, pendant près de 20 ans et demeure très attaché à cette période.

CORNARDEAU (Yves), industriel laitier (La Taillée Vendée 1911 – Royan 1984). Sa vie est caractéristique du parcours de réussite de l'immigration vendéenne en pays charentais : fils d'un enfant de l'Assistance placé à Marans dans un bazar qui, ensuite, monte un commerce de fourrages à Semussac, dès 1926, avec le lait de l'unique vache de ses parents, il prépare un fromage blanc qu'il vend à la sortie des églises de Royan. Le succès aidant, il crée une fromagerie à Semussac puis à Royan, étendant progressivement sa zone de collecte de lait à l'ensemble de la Haute-Saintonge. Ses marques sont bientôt très connues dans la région car elles allient la qualité du produit à l'identité locale : le lait Loti, le camembert « Vieux Porche » (illustrant l'entrée de l'abbaye de Sablonceaux) et le fromage blanc à délayer de ses origines, le « Petit Semussacais ». Yves Cornardeau se rend aussi célèbre dans le monde patronal du département par des positions sociales avancées qui ne plaisent guère et, plus largement, par une pratique de la philanthropie qui lui fait créer dans l'abbaye de Sablonceaux un pensionnat pour orphelins et enfants inadaptés entièrement financé par sa laiterie-fromagerie. Grâce à ses ateliers de dégorgement situés en plein bourg et marqués d'une maquette géante de camembert, grâce à son action municipale multiforme, grâce à son talent de « poète à ses heures » qui organise des rencontres littéraires, grâce surtout au symbole du nom de son premier fromage, il figure l'homme-identité essentiel du Semussac des années 1950 à 1990 et, de façon plus large, l'un des personnages emblématiques de la région. À sa mort, les laiteries reviendront dans le circuit économique habituel, elles seront peu à peu démembrées, transférées à Pons, puis abandonnées. Seul le « Vieux Porche » subsiste de l'ancien groupe Cornardeau.

Un peu de poésie Cécile Négret

Pain bénit

Dans mon petit village, au bord de la Charente,
Œuvrait un boulanger, perle des modelers,
Dont le talent semait une odeur enivrante
A travers les chemins, sous des vents cavaleurs.

Quand au sortir du four, la gourmande caresse
Asticotait mon nez tendrement chatouilleux,
Je m'empressais d'offrir à cette enchanteresse
Un festin digne de ses atouts merveilleux.

Tout filant comme l'eau, l'âge de la retraite
Approchait lentement, jusqu'au jour où le roi
De la miche craquante à l'aube toujours prête
Annonça son départ, à mon grand désarroi.

Le nouvel acquéreur fit de l'humble boutique
Un palais des miroirs dans le but de cacher
Que le pain fariné pour un air authentique
Avait sensiblement goût de papier mâché.

France aux mille douceurs, le destin qui te guette,
Insipide et morose, ôte à nos descendants
Le régal absolu de la fraîche baguette
Et du croissant doré qui chantaient sous nos dents !

La centenaire

Sur le flanc d'un sentier d'herbes folles jonché,
Tel un joyau précieux né de l'imaginaire,
Emerge des fourrés l'exquise centenaire,
Une maison paisible au visage écorché.

Voilant ses murs de pierre, un tendre panaché
De généreuses fleurs d'un blanc presque lunaire
Imprègne le tableau d'une allure ordinaire,
En dépit du sommeil intimement niché.

Savoir tendre l'oreille attisera parfois
Dans votre âme l'éclat des rires d'autrefois,
Comme si le bonheur voulait prendre racine.

Chaque jour que Dieu fait, son cœur lutte pourtant
Contre un mal sans pitié que plus rien ne vaccine,
Car l'infâme termite est son seul habitant.

Exposition de coiffes à Cherves de Cognac Maît' Piârre



Jacqueline Forestier

C'est à l'initiative de Jacqueline Forestier et de Michel Adam (de l'association Antenne Nature Loisirs Patrimoine), que cette manifestation a pu se dérouler, avec l'appui de la Municipalité de Cherves, les 24 et 25 septembre 2016.

Pierre Couprie était présent, avec une partie de sa collection de coiffes, de cartes postales et de costumes. Il a répondu avec gentillesse aux nombreuses questions posées par les visiteurs, impressionnés par la qualité des vêtements exposés.



Collection de Pierre Couprie

Nous avons eu également pu admirer la confection de lirette, et de dentelle.

Des collectionneurs ont montré des fers à repasser d'autrefois, dont certains fonctionnaient au gaz ou au charbon, et de machines à coudre. Étonnant, car certains fers à repasser sont très lourds, et l'on se demande comment nos grands-mères arrivaient à les manier.

Karine Machefert et ses deux complices du groupe des Efourmigeas nous ont apporté des coiffes sur lesquelles elles ont effectué un travail de précision, notamment de tuyautage, pour les remettre en état.



Karine Machefert (debout à droite) et les Efourmigeas

Le vendredi 23 septembre eut lieu l'inauguration de cette très belle exposition, devant un public de connaisseurs.

Nous avons apprécié le groupe de chanteurs « Semailles », qui nous a régalié avec des chansons de l'ancien temps. Pour les écouter, cliquez : [Semailles](#)

Kétoukolé Jhoël

Kétoukolé n° 49



C'est vrai, nos photos du dernier Kétoukolé proposé étaient un peu petites, mais celles jointes devraient vous éclairer sur l'outil et son usage. Nous avons malgré tout deux gagnants avec le copain Riquet d'Indre et Loire qui possède un greffoir équivalent avec estampille Charente Inférieure, et Francis Bouchereau qui ne donne pas de nom à l'outil, mais nous explique que de son temps, il fallait préparer les greffons « le greffon avait un bec et un talon, on fendait le porte-greffe d'un diamètre identique, et on attachait le tout avec un raphia qui mangeait la peau ».

Dans mes recherches, pour démystifier le présent Kétoukolé j'ai entendu parler de greffoir, de machine à greffer, *de machine à tailler les greffons en subiet*,... Les deux kétoukolé en photos sont des prototypes en bois réalisés par de bons bricolos, mais il existait également des semi-industriels en métal.

Pour la démonstration, c'est l'ami Rémy Brun de Chez Billon qui a pratiqué dans sa jeunesse, et a bien voulu me faire part de son expérience en la matière. Sur les photos, on distingue nettement les deux lames à la perpendiculaire l'une de l'autre.



Dixit Rémy, on cultivait des pieds mères (du type Riparia, Vitis Rupestris,...vignes américaines résistantes au phylloxéra) qu'on laissait courir le plus longs possibles, et que le jour J, on coupait en morceaux de 25 cm environs, dont on enlevait tous les oeil, et que l'on appelait porte-greffe.

Ensuite, on coupait les greffons en bouts de 4 à 5 cm sur lequel on laissait un seul oeil. Dans la région de Cognac autrefois ces greffons étaient pris sur des plants de Saint Emilion, et maintenant c'est de l'Ugni blanc.

Puis on utilisait le kétoukolé en question pour tailler le greffon. On sélectionnait une encoche inclinée correspondant au diamètre du greffon, et on passait ce dernier (façon rabot), un coup d'un côté, un coup de l'autre, pour obtenir une belle taille nette en biseau. On prenait alors, un porte-greffe déjà préparé, de taille identique, que l'on

fendait au couteau sur 2 ou 3 cm de profondeur. On introduisait au mieux (peau contre peau) le greffon dans le porte greffe, et on consolidait l'ensemble avec un lien solide du genre raphia.

D'après Rémy, ce travail se faisait si possible durant la Semaine sainte. Puis le tout était mis en pépinière (terreau, sable, sciure de peuplier entretenu humide,...), pour être ressorti à l'automne lors des plantations, une fois bien entendu, le pied raciné et le cal de l'œil pris. Aujourd'hui ce sont des sociétés spécialisées qui font les greffons, et que l'on peut trouver dans des zones où la terre est noire, légère, tel que dans le Pays bas charentais, vers Authon, Aujac, ...

Rappel indispensable tout de même : C'est vers 1872, que le phylloxéra, un insecte radicicole qui détruisait les pieds de vigne en moins de trois ans, a fait son apparition dans la région de Cognac. De nombreux essais de traitements aussi coûteux qu'infructueux ont été réalisés, mais la seule vraie solution s'est avérée être la greffe des vignes européennes sur des pieds de vigne américaines tolérantes. Les greffes étaient dites en fente simple au départ, puis à l'anglaise, et maintenant on parle de la greffe en forme d'Oméga.

Kétoukolé n° 50



Kétoukolé, nom en patoué si o l'é possibyie et à quoi qu'o sert don ?

Grammaire saintongaise : elle et lui

Annette, René et Maît' Piârre

Aujourd'hui nous allons parler d'elle et lui, du masculin et du féminin. En français, « elle » c'est Annette, « lui » c'est René. Rien de compliqué, direz-vous ? Et pourtant ! Prenons un exemple. Je prête mon stylo à René : je **lui** prête mon stylo. Et si je le prête à Annette : je **lui** prête mon stylo. C'est la même chose, « lui » se retrouve aussi bien chez Annette que chez René. « Lui » ne sait plus *s'i-l é-t-in mâle oub' ine fumèle* ! Les mystères de la langue française.

Et en patois saintongais ? A-t-on les mêmes problèmes ? Comment dit-on « elle » et « lui » ? Et au pluriel, comment dit-on « elles » et « eux » ? Voici quelques réponses. Cliquez : [Elle et lui](#)

Elle, elles

En français, on utilise toujours le même pronom : « elle » au singulier, « elles » au pluriel. En saintongais, on est plus logique, « elle » s'écrit et se prononce, au singulier, de quatre façons différentes, selon sa fonction dans la phrase : « A », « A-l' », « Èle » ou « Lé ». Et au pluriel, « A », « A-l' » ou « Zèle ».

Au singulier

Elle, sujet du verbe

En patois : **A** et **A-l'** devant une voyelle.

Nous en avons déjà parlé dans le Boutillon n° 46. « Elle » au féminin singulier se traduit par « A ». Si le mot suivant commence par une voyelle, on ajoute la lettre euphonique « L ». Voici quelques exemples :

Demain, o-l'ét l' 27, a vat à la fouère de Rouillat, peur ajh'té dés canet et peû dés peurot.

Demain, c'est le 27, elle va à la foire de Rouillac, pour acheter des canards et des dindons.

A-l' ét ine jholie drôlesse. A-l' at lés euil bieû, et peû sés jhote jh'avont envie d' lés bisé !

Elle est une jolie fille. Elle a les yeux bleus, et puis ses joues on a envie de les embrasser !

A la forme interrogative : **Èle**

Vat-èle à la fouère ? A-l' at mis sés mouraine neû !

Va-t-elle à la foire ? Elle a mis ses hardes toutes neuves !

C'est une anomalie, on aurait dû écrire : Vat-**a-l'** à la fouère ? Peut-être autrefois prononçait-on de cette manière, et l'influence du français a modifié les choses.

Elle, pronom d'insistance

En patois : **Lé**

Lé, a vat à la messe. Toué, tu vât jhamai à l'éyise !

Elle, elle va à la messe. Toi, tu ne vas jamais à l'église !

O-l'ét lé thi s'en vat. Ar'gardét-la, avec thiélé drôle thi tôrant autour de lé, a-l' ét pâ fourâche !

C'est elle qui s'en va. Regardez-la, avec ces garçons qui tournent autour d'elle, elle n'est pas farouche !

Heu ! Si o-l é lé qu'at élevé tous thiéllés naurijhons, i d'vant y avouér achuché le r'meuil (Goulebenéze, « Hékiube aux arènes de Saintes »). Orthographe d'origine.

Heu ! Si c'est elle qui a élevé tous ces nourrissons, ils ont dû lui assécher les seins !

A riét, lé, durant que jh' brâillét.

Elle riait, elle, pendant que je pleurais.

« Lé » est aussi utilisé quand le pronom est complément indirect (à elle) :

O-l' ét à lé qu' jh'avont vendu thieû peurot.

C'est à elle qu'on a vendu ce dindon.

Au pluriel

Elles, sujet du verbe

En patois : **A** et **A-l'** devant une voyelle, et **èle** à la forme interrogative, comme au singulier.

A sont acabassé, a-l' avant été au tail tête la jhornee.

Elles sont fatiguées, elles au travaillé toute la journée.

Avant-èle pianté leû garouil ?

Ont-elle planté leur maïs ?

Elles, pronom d'insistance

Vous remarquerez qu'en français, jusqu'à maintenant, nous n'avons qu'un seul pronom personnel : elle (elles au pluriel). Alors qu'en patois nous en avons quatre : « a », « a-l' », « èle » et « lé ». En voici un cinquième : **« zèle »**.

Zèle, a-l' avant dés éthiu, a sont poin malhûreuse !

Elles, elles ont des sous, elles ne sont pas malheureuses !

O-l'ét à zèle, qu' i-l' avant vendu dés monjhète de Pont-l'Abbé.

C'est à elles qu'ils ont vendu des haricots de Pont-l'Abbé.

Lui, eux

Comment traduit-on « lui » et « eux » en patois saintongeais ? Il y a plusieurs possibilités :

Au singulier

Lui, pronom d'insistance au masculin

En patois : **Li**

Li, vous le qu'neussét pâ ? O-l'ét l' fi à Feurnand.

Lui, vous ne le connaissez pas ? C'est le fils de Fernand.

Li (Lui) est le pendant de **Lé** (Elle) : **Elle et lui** se traduiront par **Lé et li** :

Le fi à Feurnand et la feuye à Nestor s'avant acoubié. O-l' at ine jholie benasse, cheû li coum' cheû lé : i s'rant poin malhûreû.

Le fils de Fernand et la fille de Nestor se sont mis en ménage. Il y a beaucoup de biens, chez lui comme chez elle : ils ne seront pas malheureux.

Lui, complément indirect masculin ou féminin

En patois : **Zi, Yi**

Doune-zi la main ou doune-yi la main.

Donne-lui la main.

Comme en français, le pronom peut concerner *in mâle oub' ine fumêle*.

Au pluriel

Eux

« Eux » se traduit en patois par « **zeû** ». Comme en français, cela concerne un groupe de personnes composé uniquement par des hommes, ou par des hommes et des femmes. S'il n'y a que des femmes, on utilise le pronom zèle.

Zeû, i manjhant leû benasse.

Eux, ils dilapident leur patrimoine.

Zeû, i déjhunant d'in nunut d' serdrine !

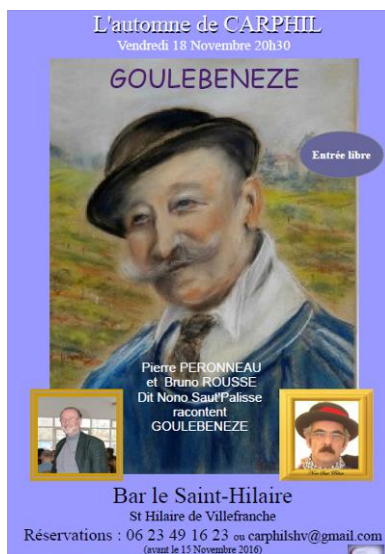
Eux, ils déjeunent d'une moitié de sardine !

C'est une expression trouvée chez Raymond Doussinet. Elle concerne les gens qui mangent peu, par avarice ou par pauvreté. Le « nunut » est la tête de la sardine, l'autre moitié étant la « quoue » (la queue). Celui qui mange la sardine entière est un *gormant* !

Thieûqu' dates à r'teni

Association Carphil

Le vendredi **18 novembre** à partir de **20 h 30**, Conférence sur Goulebenéze par Pierre Péronneau (Maït' Piërre), accompagné par Bruno Rousse (Nono saute palisse).
Café bar Le Saint Hilaire
15 avenue de Saint-Jean d'Angély à Saint Hilaire de Villefranche.
Venez nombreux, mais pensez à réserver vos places.
Tél : 06 23 49 16 23



Groupe folklorique « Les Efournigeas »

L'événement pour les Efournigeas sera le **6 novembre** avec un spectacle folklorique à Semussac.
Le groupe invité sera « les Danseurs du Quercy » qui viennent de Miramont de Quercy dans le Tarn et Garonne.
Salle polyvalente de Semussac à 15h ; 7 euros, pâtisserie et boisson chaude offerte.

Archives départementales

La Rochelle

Mardi 15 novembre 18 h : Les fusillés de Charente-Maritime durant la seconde guerre mondiale, par Dominique Tantin, historien agrégé et docteur en histoire.

Mardi 6 décembre à 18 h : L'émergence des femmes dans le Poitou et les Charentes à l'époque contemporaine, par Gérard Blier, agrégé de l'université, docteur ès lettres et sciences humaines, historien.

Exposition du 28 novembre 2016 au 27 janvier 2017 : images de la vie en Saintonge et autres photographies de Noé Bourgoïn.

archives@charente-maritime.fr Tél : 05 46 45 17 17

Jonzac

Jeudi 24 novembre à 18 h 30 : L'émergence des femmes dans le Poitou et les Charentes à l'époque contemporaine, par Gérard Blier, agrégé de l'université, docteur ès lettres et sciences humaines, historien.

Exposition du 16 septembre au 23 décembre : Louisbourg, phare du nouveau monde.

archivesjonzac@charente-maritime.fr Tél : 05 46 48 91 13

Spectacle folklorique à Cherves

Le dimanche 13 novembre à la salle des fêtes de Cherves de Cognac.

Renseignements :
05 45 82 39 50

CHERVES-RICHEMONT

Dim. **13** Novembre

SALLE DES FÊTES DE CERVES
(face à la mairie)
A 15h

SPECTACLE FOLKLORIQUE
organisé par les Gars Dau Pays Bas
avec la participation de 2 autres groupes
le joyeux quadrille de Vendée
& le rondau bordelais avec ses échassiers



TARIF
5€ à partir de 15 ans

Renseignements au 05 45 82 39 50
ou sur : lesgarsdaupaysbas@gmail.com

Conférences de Jacques-Edmond Machefert

Le 8 novembre à 18 h au Garden Tennis de Royan : conférence « La Coubre sans fard » illustrée de nombreuses images des lieux servant de décor à mon roman « Les anges de La Coubre ». à l'invitation de l'association « Les Rendez-vous littéraires de Royan ».

Le 18 novembre à 18 h à la bibliothèque de St Savinien : Conférence « Jazz et Polar » évoquant les liens entre ces deux genres longtemps méprisés.

Le tout illustré d'images et d'extraits musicaux avant présentation du roman « Royan Garden Blues ».

Matinée Goulebenéze

Le samedi 14 janvier à Saintes au théâtre Geoffroy Martel.
A partir de 14 h 30.

Association ADAM

Conférences au Musée des Cordeliers St Jean d'Angély :

Vendredi 28 octobre 2016 à 20h30 : Dominique Poulot, professeur des universités à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, spécialiste de l'histoire du patrimoine et des musées.

Mardi 6 décembre 2016 à 20h30 : Daniel Nouraud, photographe, peintre et documentariste.

Mardi 10 janvier 2017 à 20 h 30 : Pierre Péronneau raconte Goulebenéze, avec Dominique Porcheron (Le fi à Feurnand) et Michèle Barranger (L'ajhasse).

Mardi 28 février à 20h30 : Michel Bernard, photographe aérien.

Association Arts-terre

Samedi 5 novembre 2016 - 15H Salle des fêtes - Avenue de Saintonge à La Villedieu (17470) : **La transmission des savoirs**

15h "Cinq portraits de séniors" Au travers de leur histoire personnelle, ils nous font découvrir leur territoire
16h30 goûter (jus de raisin de la ferme et galette du pays)

17h "Carnet de voyage: Orchidées et patrimoine de Sicile " diaporama présenté par André Merlet, orchidophile et Nicole Vernoux.

3.50€ par pers - Gratuit pour les adhérents d'Arts-Terre

Samedi 10 décembre 2016 : Observation des oiseaux migrateurs au Château d'Oléron (17). RDV 11H sur le parking "Grand fief de Sinche" avant le pont de l'île d'Oléron sur la droite. Sortie guidée par Jean-Claude Barbraud. *Pensez à vos jumelles, vêtements coupe-vent et anti pluie, protection contre le froid de la tête aux pieds.*

Pique-nique sorti du sac apporté par chacun
Gratuit pour les adhérents d'Arts-Terre

La légende de la ganipote : 100% Saintonge Didier Catineau

C'est une histoire à faire peur aux enfants mais elle est vraie comme toutes les légendes.

Il n'y a pas si longtemps, deux Saintongeais amoureux de leurs racines et de leur histoire locale parlaient de légendes et surtout de cette fête d'Halloween qui revient tous les ans avec ses citrouilles et ses déguisements grotesques.

Marjorie qui aime les enfants redoutait cette période : « C'est quand même étrange cet engouement pour une fête qui n'est pas vraiment à nous ». Et Didier de renchérir : « Ils feraient bien mieux de chasser la ganipote, ça au moins ça aurait du sens ! ». L'idée est née à cet instant même.

L'idée justement d'aller chercher cette bête fabuleuse, 100 % saintongaise, que personne n'a vue mais dont les anciens parlent toujours. Le plus simple se dirent les deux Saintongeais c'est de mettre nos efforts en commun pour réhabiliter cet animal ancestral qui sort la nuit précisément pendant la période des défunts, en novembre. Marjorie se dit qu'une ganipote en chocolat ferait le plus bel effet et Didier se mit à rechercher des vieux textes sur la ganipote. Cela fut long mais rien qu'à l'idée de supporter une année encore l'excessive couleur orange de cette fête leur donna bien du courage.



La ganipote saute sur le dos de quiconque s'aventure la nuit dans la campagne. Elle est cachée dans son terrier plein d'épis de maïs et guette le voyageur. Une seule solution pour s'en débarrasser : la lumière dont elle a peur comme les vampires d'ailleurs. On évite une betterave, on y met une bougie et on pose le tout sur un muret. C'est autrement plus intelligent que ces stupides citrouilles et ces pauvres enfants grimés en mort-vivants !

Et pour conjurer définitivement le sort, on peut à présent manger la ganipote que Marjorie fabrique et Didier ne se fera pas prier pour raconter à qui veut bien l'entendre l'histoire horrible de cette ganipote que les jeunes ont oubliée mais qui est pour toujours bien présente dans notre Saintonge. Après ses cagouilles récompensées au niveau régional, souhaitons que cette ganipote, nouvelle venue dans les plaisirs que Marjorie de la **Chocolat'hier** propose à ses clients, souhaitons qu'elle s'impose car elle de chez nous !

A déguster, dévorer et partager : une légende qui se mange, c'est si peu habituel !

La ganipote est disponible à la **Chocolat'hier – Marjorie Réaud** – 23 avenue Jules Dufaure – 17100 Saintes.
06 62 68 50 70 / 05 46 95 65 86 lachocolathier@gmail.com

Le seul remède contre Halloween : la ganipote saintongaise !



Goul' à r'ssort nous a quittés

Un patoisant ou une patoisante qui meurt, et c'est toute une partie de notre patrimoine qui disparaît. Après le Grand Simounet et Châgne dreit, c'est Renée Gautier, alias Goul' à r'ssort, qui est décédée à l'âge de 87 ans. Née à Saint-Bonnet sur Gironde en 1929, elle fut bergère, servante et veilleuse de nuit à l'hôpital.

Elle rencontra Goulebenéze, et sous son influence elle écrivit et raconta des textes en patois saintongeais. Elle collabora également au Subiet.

Le Boutillon de la mérine s'associe à la peine de sa famille, et pense qu'elle va retrouver son mentor, là-haut, au Paradis, avec le Grand Saint Piârre.

Nos lecteurs nous écrivent Maît' Piârre

Grammaire saintongeaise

Énormément de messages sur ce sujet. Nos lecteurs trouvent l'idée excellente et novatrice. Par contre, ils nous font le reproche de ne pas en avoir pour leur argent : ils voudraient un peu de grammaire dans chaque numéro. Voici quelques uns des commentaires :

Nicola : Toujours pas de suite à la grammaire saintongeaise en audiovisuel. Je ne vois pas l'intérêt de commencer quelque chose de si attractif pour ne plus continuer. Dommage, l'idée et le concept étaient inédits, innovateurs et porteurs.

Emmanuel : Professeur de Français-Philo à Bordeaux, je m'étais pris de passion à lire et surtout écouter le patois saintongeais, mes grands-parents à mes côtés : ils habitent à Chaniers. Quelle ne fut pas ma déception lorsque je découvris que ce nouveau numéro de notre journal favori ne comportait pas de suite à cette brillante idée. Déception toutefois vite dissipée au vu des autres articles comme « La légende de la butte de Puy-Rolland » ou « Charles-François de Broglie ». Cependant j'espère fortement retrouver une suite à tout ça, mon apprentissage du patois étant en stand-by (si vous me pardonnez cet anglicisme lexical).

Aurélien : Je ne sais pas si vous avez décidé de changer de support pour votre projet de grammaire saintongeaise en vidéo commentée, mais je trouve cela regrettable de ne pas y voir de suite. La dernière vidéo sur les articles était vraiment bien faite, même pour les non-initiés comme moi, mais qui ont entendu leurs ancêtres parler cette langue.

Arthur : Votre journal est une vraie réussite. Merci pour contribuer à la sauvegarde de notre histoire et de notre langue régionale. Vous devriez continuer l'idée de l'apprentissage du patois avec le son et l'image, ce projet novateur est, je peux vous le garantir, beaucoup apprécié autour de moi. Nous entendons malheureusement de moins en moins parler la langue de nos parents, et ces vidéos font revivre des souvenirs mais aussi nous donnent envie de nous mettre au saintongeais.

Nous regrettons de ne pas pouvoir vous donner tous les commentaires qui nous sont parvenus, nous aurions rempli plusieurs pages du Boutillon. Mais les quatre remarques ci-

dessus reflètent le ressenti des lecteurs intéressés par la langue saintongeaise.

Nous n'avons jamais dit que nous ne donnerions pas suite à ce projet, mais qu'il n'y aurait pas systématiquement une page de grammaire dans chaque numéro.

J'espère que la lecture de ce numéro 50 vous donnera satisfaction : elle, lui, elles et eux devraient y trouver leur compte ! Rappelons que notre objectif est d'effectuer une opération de sauvegarde de la langue saintongeaise. Si notre projet donne envie à certains lecteurs de l'étudier, nous aurons réussi notre pari.

Autres commentaires

Patrick de Wissous (91) : Excellent numéro encore une fois, je me suis délecté en lisant la Révolte paysanne au pays de Saintonge. Vivement la prochaine vidéo sur le patois dans le prochain Boutillon.

Dominique de Liffre (35) : Encore un excellent numéro riche en culture. Mention spéciale à la révolte paysanne et la légende de la butte de Puy – Rolland. D'ailleurs il me semble que PuyRolland s'écrit en un seul mot. Je vous conseille la chronique dite du Turpin Saintongeais écrite au XIIIe siècle.

Josette de Bar le Duc (55) : Vraiment un numéro captivant. Je me suis régalée en lisant la révolte paysanne en Saintonge, ainsi que le la légende de Puy-Rolland ou l'article sur la maison de Broglie (vivement la 2ème partie !)

Arnaud de Prahecq (79) : Merci pour la nouvelle recette de la galette saintongeaise !

Gilles de Annonay (07) : Génialissime numéro ! Notamment la révolte saintongeaise!

Jean-Michel de Ruelle sur Touvre (16) : Grand merci, j'ai vraiment beaucoup aimé ce journal. Quelle joie de lire la page sur le premier amour du neveu de Charlemagne. Un portrait aurait été apprécié.

Lise de Chervettes (17) : Je me suis passionnée à lire l'article sur Charles-François de Broglie. J'aurais aimé quelques illustrations en plus (l'acte de décès etc).

Bertrand de Saintes : Je me suis régalé en lisant les Souvenirs du service militaire de Papi.

Le Boutillon de la Mérine

Rédacteur en chef : Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

pperonneau@orange.fr

Conseiller : Charly Grenon (Maît' Gueurnon)

Webmaster : Benjamin Péronneau (Le fi à Piârre)

Site internet : <http://journalboutillon.com/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/journalboutillon>